

OPERATION FRANKTON



*Dessin original du major HASLER
illustrant cette phase de l'opération.*

L'exfiltration à pied de BLAYE à RUFFEC

- *11 au 18 décembre 1942.*
- *15 au 20 juin 2015.*

CARNET DE ROUTE

LE CONTEXTE

Fin 1942, la deuxième guerre mondiale se trouve à un tournant. Les alliés viennent de débarquer en Afrique du nord, la Wehrmacht piétine devant Stalingrad, et la bataille de l'Atlantique fait rage.

La question des approvisionnements maritimes est cruciale pour les belligérants. Des cargos allemands surnommés "briseurs de blocus", parviennent à atteindre l'Extrême-Orient et ramènent au port de Bordeaux de précieuses matières premières indispensables à l'Allemagne pour son effort de guerre.

Rejetant un bombardement aérien, jugé aléatoire et trop meurtrier pour les riverains, les Anglais décident alors d'infiltrer un commando en kayaks dans l'estuaire de la Gironde pour poser des mines magnétiques et détruire un maximum de cargos "briseurs de blocus" à quai à Bordeaux et à Bassens. Ce sera l'opération FRANKTON.

Après une longue préparation, le 7 décembre 1942, un commando de 10 hommes des Royal Marines et leurs cinq kayaks (deux hommes par kayak) sont débarqués au large de Montalivet par le sous-marin "HMS TUNA". Deux Kayaks seulement parviennent à poser leurs explosifs sur les navires allemands détruisant ou endommageant gravement cinq d'entre eux. Ils accostent dans la soirée du 11 décembre au nord de BLAYE, sabordent leurs kayaks et commencent un long périple à pied en direction de RUFFEC (160 km au Nord-Est) où ils doivent être pris en compte par un réseau d'évasion de la Résistance française chargé de les conduire en Espagne. Un de ces deux équipages sera dénoncé et arrêté le 14 décembre puis remis à la police allemande. L'autre réussira à atteindre RUFFEC dans des conditions très difficiles.

Le bilan de l'opération a été très lourd. Sur les dix hommes, deux se noyèrent et six furent torturés puis exécutés par les nazis. Seuls le Major Hasler, le chef du commando, et le Marine Sparks parvinrent à RUFFEC, puis en Espagne et arrivèrent enfin en Angleterre le 9 avril, soit 4 mois après leur débarquement.

Plusieurs tentatives ont été faites pour retrouver l'itinéraire parcouru par les deux hommes du 11 au 18 décembre 1942 entre leur zone d'accostage, au nord de Blaye, et Ruffec. Si pour la plus grande partie de l'itinéraire, il y a accord sur son tracé, pour certains tronçons, en particulier au début, les avis divergent. L'insuffisance des sources et les procédés utilisés par les deux hommes conduisent forcément à énoncer des hypothèses et par conséquent à faire des choix subjectifs, quoique les différences entre les itinéraires proposés ne soient pas considérables.

Au cours du mois de juin 2015, après un travail préalable sur la carte et l'étude d'une partie des sources disponibles, les généraux en retraite Thierry de BOUTEILLER et Daniel THOMAS ont refait sur le terrain (à pied bien sûr) au même rythme que les deux Marines, soit en 6 jours, l'itinéraire de Blaye à Ruffec dans des conditions il est vrai beaucoup plus favorables que celles auxquelles ont été confrontés les deux Anglais.

L'étude préalable et le tracé de l'itinéraire suivi pour l'exfiltration sont proposés ci-après à l'attention de ceux qui seraient tentés, pour rendre hommage au commando FRANKTON, par curiosité ou pour toute autre raison de marcher sur les pas de deux hommes qui, au cours de l'hiver 1942 en France occupée, ont risqué leur vie pour la libération de notre pays.

ETUDE PREALABLE

Les sources.

Il existe une assez abondante bibliographie et quelques films sur l'opération FRANKTON. De nombreux sites internet en font mention.

Deux ouvrages méritent cependant une attention particulière:

- "Opération coque de noix" de Lucas Phillips, paru en 1967 en France aux éditions J'ai lu et en Angleterre en 1956 sous le titre "Cockleshell heroes". Il s'agit de l'ouvrage auquel font référence tous les livres publiés ultérieurement. Il a été écrit en collaboration avec le Major Hasler qui, après la guerre, est revenu à plusieurs reprises sur les lieux de l'opération et du repli.
- "A Brilliant Little Operation" de Paddy Ashdown paru en 2011 en Angleterre (non traduit en français), remarquable travail de synthèse qui fait largement référence à l'ouvrage précédent, y ajoute des éléments de contexte, incorpore de nombreux témoignages et fournit en annexe des documents intéressants, notamment l'ordre d'opération de FRANKTON. Il convient cependant de noter que certains témoignages, parfois de deuxième main ou exprimés longtemps après les faits posent, en dépit de leur bonne foi, des problèmes de fiabilité. Il en est d'ailleurs de même pour la plupart des ouvrages traitant de ce sujet et notamment de celui intitulé "Le commando de l'impossible", écrit par François Boissier et Raymond Muelle en 2003.

Le matériel topographique.

Hasler dit clairement qu'ils possédaient cartes et boussoles et cela est confirmé par l'ordre d'opération. Les boussoles étaient du type "button", petites et sans bain d'huile. Elles se montraient fragiles et d'une utilisation délicate mais assez fiables. Chaque Kayak en disposait de plusieurs pour pallier pertes ou détériorations. En plus des mouchoirs d'évasion peu précis, le commando disposait de cartes, très vraisemblablement des cartes Michelin au 1/200 000 que les Anglais pouvaient facilement se procurer (c'est d'ailleurs ce type de carte dont il est fait état sur le procès-verbal de gendarmerie rédigé lors de l'arrestation du lieutenant MacKinnon, le 18 décembre à La Réole). Nous nous sommes procuré un exemplaire de ces cartes datant de 1940.

A partir de Donnezac, les deux hommes empruntent systématiquement les routes secondaires. Quand on n'est à peu près sûr de l'itinéraire qu'ils ont pris, on remarque qu'il figure toujours sur ces cartes ce qui tend à confirmer qu'ils en disposaient bien. Par conséquent, en cas d'hésitation entre plusieurs itinéraires, l'itinéraire historique a beaucoup plus de chances d'être un de ceux (ou celui, s'il n'y en a qu'un) qui figurent sur la carte au 1/200 000 de l'époque.

L'idée de manœuvre de l'exfiltration.

On peut distinguer 3 phases de durées très inégales :

1. les deux hommes abordent la rive de la Gironde au nord de Blaye en fin de nuit du 11 au 12 décembre. Ils sont épuisés et trempés et veulent s'extraire rapidement de la zone d'accostage pour éviter les patrouilles allemandes qui pourraient avoir lieu le jour venu. Ils sont encore en uniforme et ne veulent en aucun cas être repérés. Ils marchent à la boussole et évitent les routes, même secondaires, et toutes les fermes qu'ils rencontrent. Ils s'arrêtent dans un bois à la levée du jour. Après une journée de remise en condition le 12, ils continuent leur progression à la boussole dans la nuit du 12 au 13 et marquent, au matin, un temps d'arrêt au sud de Reignac.
2. le 13 matin, ils n'ont plus le choix. Ils sont épuisés et ne peuvent plus continuer à marcher de nuit et aussi lentement. Il leur faut absolument chercher de jour dans les fermes de la nourriture et des vêtements civils ce qu'ils vont faire toute la journée du

13 passant d'une ferme isolée à l'autre avec des succès variables puis, une fois en civil, ils disent passer à Brignac puis rejoindre les bois au sud de Donnezac.

3. A partir de Donnezac, ils estiment dangereux de chercher à se dissimuler au risque d'apparaître comme des fugitifs ou des maraudeurs. Ils sont en civil et marchent de jour sur les routes comme le feraient des journaliers en quête de travail, en évitant cependant les routes principales et en contournant les gros bourgs.

On voit donc bien que dans la première phase il est complètement impossible de reconstituer l'itinéraire exact et que cela est très difficile pendant la deuxième, surtout en début de journée quand ils passent d'une ferme à l'autre pour trouver nourriture et vêtements. En revanche, c'est extrêmement simple dans la troisième (qui représente 90 % de l'itinéraire) à l'aide de la carte Michelin de l'époque. Quelques doutes subsistent cependant lors des contournements, en particulier celui de Montendre. On peut donc affirmer que l'itinéraire historique a été reconstitué avec un haut degré de probabilité pour environ 80 % du parcours. Pour les 20 % restant, il l'est soit de façon hypothétique, soit sous la forme d'une simple direction générale. Il n'est pas envisageable à partir des sources actuelles d'espérer mieux.

Description des itinéraires.

Chaque portion d'itinéraire est décrite par étape d'une journée. Volontairement, pour faciliter le tirage, les cartes correspondantes à chaque étape ont été regroupées à la fin du présent document.

Le texte.

Des extraits de "Opération coque de noix" ainsi que les compléments éventuels de "A Brilliant Little Operation" sont cités. Ils font ensuite l'objet de commentaires visant à en déduire l'itinéraire historique et à justifier le tracé finalement retenu.

Les cartes.

Ce sont des extraits de cartes IGN au 1/25 000.

Le tracé y est précisé selon les codes suivants :

- en trait plein rouge quand on considère qu'il s'agit très vraisemblablement de l'itinéraire historique précis que les deux hommes ont emprunté ;
- en trait pointillé rouge quand on pense que l'itinéraire historique passe à proximité de ce trait mais sans savoir exactement où ;
- en bleu dans deux cas :
 1. pour préciser le tracé en pointillé rouge mais sans garantie que ce soit exactement l'itinéraire historique car d'autres itinéraires à proximité du pointillé rouge sont envisageables ;
 2. quand il s'agit d'une variante à une portion de l'itinéraire historique dont on est sûr, mais plus agréable à parcourir pour des raisons d'intérêt touristique ou pour éviter des routes départementales goudronnées trop fréquentées par la circulation.

*

Nuit du 11 au 12 décembre.

Il s'agit de déterminer :

- la zone d'accostage,
- la zone du premier bivouac,
- l'itinéraire allant de l'une à l'autre.

Texte.

La zone d'accostage.

Page 186 :

- *"c'est ici que nous devons nous séparer. Vous êtes à environ 1500 m au nord de Blaye. Débarquez ici et exécutez vos instructions d'évasion. J'atterrirai 300 à 400 m plus au nord"*.

Page 203 :

- *Hasler et Sparks continuèrent à pagayer contre la marée montante encore 350 m. Puis ils s'approchèrent de la rive. Ils étaient près du village de Saint-Gènes-de-Blaye.*

Page 204 :

- *Ils accostèrent dans une boue molle.*
- *...à une quarantaine de mètres, ils distinguaient une falaise de boue haute de près de deux mètres que surmontait une solide muraille de roseaux.*
- *... ils les portèrent (les sacs) au sommet de la berge. Ils redescendirent.... Ils fourrèrent les pagaies sous le pont.*

L'itinéraire.

Page 205 :

- *"Dix bonnes minutes furent nécessaires pour franchir la glissante muraille de boue et se frayer passage à travers la forêt de roseaux."*
- *"Une heure les séparaient encore de l'aube."*
- *"En émergeant des roseaux, ils arrivèrent dans un champ apparemment libre."*
- *"Ils se heurtèrent à une clôture de fil de fer...Ils franchirent la deuxième, la troisième...Nous traversons une vigne."*

Page 207 :

- *"Ces vignes attachées en ligne horizontales à des fils de fer les ennuyèrent constamment...elles ne prenaient jamais la direction voulue et les continuel zig-zag auxquels elles contraignaient les fugitifs non seulement leur coûtèrent beaucoup de temps mais rendirent leur orientation au moyen de la boussole beaucoup plus difficile. Ils n'apercevaient toujours aucun signe de vie ou d'habitation. Tirant de leurs sacs l'une de leur petites boussoles, ils constatèrent que, bien qu'assez grossière, elle était suffisamment bonne pour les maintenir d'une façon générale dans la direction désirée, celle du nord-est."*

Page 208:

- *"Pendant les dernières heures d'obscurité ils continuèrent à suivre des haies ou des chemins allant dans la bonne direction mais ils s'en détournèrent un moment quand la silhouette d'une ferme s'élevait devant eux, par crainte des aboiements des chiens."*
- *"Il résulta de ces déviations qu'ils n'avaient couvert qu'un peu plus de 2 km aux premières lueurs de l'aube."*

Le bivouac.

Page 207 :

- *"Ils eurent la chance de trouver immédiatement un bois à mi-chemin entre Saint-*

Gènes-de-Blaye et Fours avec assez de broussailles pour leur fournir un couvert."

- *"tandis que la clarté s'accroissait lentement, ils découvrirent un petit ruisseau...ils s'installèrent à une vingtaine de mètres de lui..."*
- *"il est sept heures et demie."*

Commentaires.

La plupart des précisions rapportées dans ce récit proviennent de souvenirs et de reconnaissances effectuées après la guerre pour des événements qui se sont produits plusieurs années auparavant. Il est donc normal qu'elles recèlent quelques contradictions.

Quand Hasler et Sparks débarquent, la météo est mauvaise, il fait nuit. Le seul point de repère qu'ils ont pu entrevoir est la silhouette massive de la citadelle de Blaye sans être capable de distinguer les lisières nord de la ville. Ils avancent à la pagaie alors que le reflux a commencé dans l'estuaire. Ils n'ont donc pas pu évaluer avec précision la distance qui les sépare de Blaye et ne savent donc pas exactement où ils sont. Il leur est de plus tout à fait impossible de distinguer Saint-Genès-de-Blaye qui se trouve à l'intérieur des terres.

Pour déterminer la zone d'accostage, il est plus facile de partir de la zone de bivouac pour laquelle on possède de sérieux indices. Elle serait en bordure sud du "ruisseau de Fours" à mi-chemin entre Saint-Gènes de Blaye et Fours. Paddy Ashdown, sans en être sûr, estime que la zone de leur premier bivouac est un petit bois proche du hameau d'Espangle. Or, ce bois, de faible dimension et à proximité d'une départementale et de zones habitées, ne correspond absolument pas au souci de sécurité qui devait animer les deux hommes. Les bois, beaucoup plus importants, en bordure du ruisseau 500 m à l'ouest de la D 135 offrent en revanche toutes les garanties de sécurité qu'ils pouvaient souhaiter. Il est donc plus probable qu'ils aient trouvé refuge à l'intérieur de ce bois marqué d'un cercle rouge sur la carte.

Partant de cette zone, 3 éléments permettent de définir la zone d'accostage :

1. Lucas Phillips (et donc Hasler) dit qu'ils ont marché un peu plus d'une heure pour parcourir 2 km, ce qui est un grand maximum vu les difficultés qu'ils rencontraient ;
2. l'azimut de marche qu'ils suivaient était le Nord-est (la zone d'accostage serait donc sensiblement 2 km au sud-ouest de la zone de bivouac) ;
3. après avoir franchi la D 255, ils disent avoir été gênés par des vignes sans mentionner la présence du château de Segonzac. On peut donc penser qu'ils débutent leur parcours au travers des vignes situées au nord de ce château.

Quand on cumule ces critères sur une carte, il apparaît assez nettement que la zone d'accostage pourrait être au bout de la piste plein ouest du Château de Segonzac (peut être légèrement plus au nord). La berge présente de plus à cet endroit un renforcement qui permet d'accoster plus discrètement et sans être gêné par le courant (cf. carte 1).

En résumé, nous pensons qu'estimant avoir pagayé suffisamment après avoir entrevu la citadelle de Blaye, Hasler et Sparks débarquent dans un renforcement de la rive qui leur paraît convenir. Épuisés et sachant que le jour ne va pas tarder à se lever, ils souhaitent quitter rapidement la berge pour rejoindre au plus vite (environ 1 heure) une zone boisée suffisamment importante, loin des routes et des habitations. Ils prennent, dès que le terrain le leur permet, l'azimut Nord-est qui correspond à leur direction générale, traversent la D 255, poursuivent vers le NE au travers des vignes au nord du château de Segonzac, contournent les différents hameaux qu'ils rencontrent dont celui de La Valade puis butent sur les bois bordant le ruisseau de Fours 500 m à l'ouest de la D 135. Ces bois leur conviennent. Ils s'y installent pour se remettre en condition au cours de la journée du 12 décembre.

Ces zones et cet itinéraire nous paraissent être ceux qui correspondent le mieux aux éléments dont nous disposons. Ils sont donc les plus probables, sans certitude absolue cependant. La plaque commémorative scellée sur le mur d'enceinte du château de Segonzac semble donc être au bon endroit pour illustrer le point de départ de l'exfiltration pédestre des deux rescapés du commando.

Nuit du 12 au 13 décembre.

Texte.

- *Le soir du 12 décembre ils repartirent à 7 heures (19 heures) en direction du **nord-est**. Leur avance fut extrêmement lente... Ils ne pouvaient utiliser même les routes secondaires et devaient se contenter de suivre une voie tortueuse à travers champs et le long de sentiers et de chemins de charrois qui n'allaient jamais longtemps dans la direction voulue. Partout, les vignes leur faisaient obstacle mais leurs petites boussoles les guidaient et à l'aube du 13, après douze heures de marche, ils avaient progressé juste de **13 km** et se trouvaient à **1,5 km au sud de Reignac**.*

Compléments "A brilliant Little Opération".

Ashdown n'apporte aucune information complémentaire. Il évoque seulement comme vraisemblable que les deux hommes aient repris leur progression en direction du nord-est qu'ils aient traversé la D 937 près de sa jonction avec la N 137 entre Le Pontet et Cartelègue. Le terrain devient alors plus ouvert avec des bois de conifères épars et peu de vignes. Il précise qu'au petit jour ils se trouvent quelque part entre Verdote et Petit Brignac.

Commentaires.

Tout d'abord, l'on observe que le rythme de progression au cours de la nuit est d'à peine plus de **1 km/h**. Cela ne signifie pas qu'ils ont fait peu de kilomètres, cela signifie qu'il leur a fallu 12 heures de marche à la boussole, pour parcourir une distance topographique de 13 km, dans des conditions de sûreté optimum, c'est-à-dire en contournant systématiquement les zones susceptibles d'être habitées ou fréquentées par des humains.

On ne trouve aucune précision concernant leur parcours sauf pour dire qu'ils empruntaient exclusivement sentiers et chemins ou passaient à travers champs pour éviter les habitations. On ne peut donc pas retrouver l'itinéraire d'origine et le mieux que l'on puisse faire est d'essayer de se mettre à leur place pour trouver un itinéraire "logique", hors des routes.

Nous pensons qu'après avoir conduit quelques reconnaissances dans l'après-midi du 12, dès la tombée de la nuit ils franchissent un petit pont qui existe encore le ruisseau de Fours puis contournent largement Fours par le nord, obloquent alors vers l'est pour éviter les bois et les marais plus au nord, franchissent effectivement la D 137 entre Le Pontet et Cartelègue et suivent enfin l'azimut NE le restant de la nuit.

Au petit jour, nous pensons qu'ils marquent un temps d'arrêt en lisière des bois légèrement au nord de Verdote, face à un assez large découvert sur lequel se trouvent plusieurs fermes ou petits hameaux isolés (cf. cartes 4).

Le 13 décembre (journée).

Texte.

- *Hasler pensa que le moment était arrivé de tenter leur chance en se présentant dans une ferme...*
- *Dès que le soleil fut levé... il s'approcha à travers champs d'une petite ferme. Un petit homme maigre, assez âgé, travaillait déjà dans la cour... Il leva les yeux... Hasler s'approcha et lui dit: bonjour monsieur nous sommes deux soldats anglais... Pouvez-*

vous nous donner de vieux vêtements ? Le vieux se contenta de dire : il faut demander à la patronne.

- *Les deux anglais frappèrent à la porte de la cuisine, Hasler répéta son boniment.*
- *Impossible, vous ne pouvez pas être anglais. Il ne m'est pas possible de vous aider...*
- *Au bout de quelques minutes elle revint ...avec un béret noir et une casquette de drap.... Maintenant allez-vous-en.*
- *Tandis qu'ils recommençaient à marcher laborieusement à travers champs...*
- *Ils frappèrent à la porte d'une seconde ferme...*
- *Nous n'avons rien, dit-elle, nous ne pouvons pas vous aider...Moi je ne peux pas. Essayez à la ferme qui est là-bas, de l'autre côté de la colline.*
- *Ils frappèrent à la porte de la troisième ferme et la fermière leur ouvrit.*
- *ils obtiennent des vêtements civils usagés et un sac. Ils gagnent le bois le plus proche et mettent une heure pour s'habiller en civil. Ils enterrent leurs uniformes, un colt 45 et un couteau de combat.*
- *Quoiqu'ils eussent marché toute la nuit et piétiné toute la matinée à la recherche de leurs défroques...Hasler décida de se remettre en route. Ils se dirigèrent de nouveau vers le **Nord-est**, d'abord à travers champs ne trouvant pas de route allant dans la bonne direction ; puis, arrivés au petit village de **Brignac**, ils se sentirent assez sûrs de ne pas être remarqués pour y pénétrer.*
- *Deux visites leur procurèrent un second sac et une veste... La brève journée d'hiver était finie...Ils se dirigèrent vers les bois au **sud** de **Donnezac**. (ils y passent la nuit et dorment sur un matelas de fougères).*

Complément "A Brilliant Little Opération".

- *A peu près à l'aube, Hasler choisit une petite ferme isolée accolée à sa grange et juste à l'extérieur de **Petit Brignac**. Elle se trouve au milieu d'un pré, un bois de conifères un peu en arrière. Hasler cherche de la nourriture dans cette ferme et par la suite dans **Petit Brignac**. Ils prennent alors la petite route, traversent **Brignac** et quittent le village vers l'est. A hauteur du Hameau "**la Fenêtre**" ils obliquent vers le nord-est, passent au **Terrier de Brignac** et prennent la direction de **Donnezac**. Sur cette route, ils demandent à nouveau des vêtements. Ils passent la nuit à proximité de **Donnezac** dans des bois épais, peut-être autour de **Fortuneau**.*

Commentaires.

Il y a dans ces récits quelques contradictions. D'abord ils ne correspondent pas tout à fait alors que la source est unique, ensuite on ne peut pas à la fois s'arrêter 1500 m au sud de Reignac, et par conséquent franchir la D 132 au nord de Verdote, et aborder par la suite Petit Brignac en venant du sud-ouest. Mais il, est très possible qu'Hasler garde un souvenir confus de cette matinée qu'il passe d'une ferme à l'autre et qu'il a rencontré des difficultés, plusieurs années après, pour reconstituer l'itinéraire exact qu'il a parcouru entre les fermes qu'il a visitées. De plus, la distance de 1500m (1 mile, dit-il) doit être comprise comme un ordre de grandeur.

Quand il marque un temps d'arrêt le 13 matin, Hasler n'a pas le choix. Ils ont marché 12 km dans la nuit sachant qu'à ce rythme-là, il leur faut au moins 15 jours pour rejoindre Ruffec avec tous les risques et la fatigue que cela comporte. Ils n'ont plus rien à manger et leurs uniformes peuvent les faire repérer à tout moment.

De la lisière de bois au nord de Verdote, il s'efforce de repérer des fermes isolées qui lui semblent présenter les meilleures garanties de sécurité. Il dit avoir rendu visite à trois d'entre elles mais il en a peut-être vues davantage (cf. carte 5).

Les premières, qu'ils abordent à travers champs, pourraient être Furet, Motette, le carrefour à l'est de Motette, peut-être un peu plus au sud jusqu'à Sourdis.

La suivante pourrait être à Petit-Brignac car, de Motette, Petit Brignac se situe de l'autre côté d'un petit mouvement de terrain ce qui serait alors cohérent avec le récit de Lucas Phillips ("*derrière la colline...*"). La dernière maison à l'est de Petit-Brignac correspond assez nettement à la description d'Ashdown (mais Phillips n'en parle pas. Quelle est sa source ?) . Elle est aujourd'hui inhabitée. Les voisins n'ont pas entendu parler du passage de fugitifs anglais en 1942 ce qui ne veut d'ailleurs pas dire grand-chose, les faits remontant à 73 ans.

La suite de l'itinéraire est sans doute conforme à la description d'Ashdown. Peut-être ont-ils pris, à gauche plus tôt à la sortie du village de Brignac, à hauteur de la cote 52. Ils passent la nuit dans les bois au sud de Donnezac. Peut-être autour de Fortuneau, comme l'écrit Ashdown mais cela peut-être aussi bien à l'ouest de la route.

A propos de l'étape.

Depuis l'estuaire jusqu'à Donnezac, elle fait **30 km**, dont environ 18 km de route goudronnée. Sur le plan topographique elle ne présente aucune difficulté, il en est de même sur le plan physique car la dénivellation est très faible. Le franchissement de l'autoroute A 10 ne pose aucun problème. Le parcours est agréable, car le paysage change du tout au tout entre les bords de l'estuaire, couverts de vignes, et la région de Reignac dominée par la forêt.

Étant donné l'impossibilité totale de savoir par où sont passés Hasler et Sparks, nous avons opté pour un parcours qui semble le plus proche de la direction générale qu'ils ont suivie lors de leur marche à la boussole de cette première nuit du repli.

Pour qui souhaite effectuer le parcours en 6 jours, comme l'ont fait les deux commandos, il convient de passer la nuit à hauteur de Donnezac.

En ce qui nous concerne, n'ayant trouvé aucun hébergement à proximité de l'itinéraire historique, nous avons été récupéré par une voiture pour venir dormir à Blaye. Le lendemain matin la même voiture nous a déposés à notre point de récupération.

On notera qu'il existe un gîte à Arsonneau, à environ 1,5 km à l'ouest de Donnezac (site internet : <http://gitedonnezac.jimdo.com/>).

Enfin, il faut se munir de vivres pour la journée (nourriture et eau), car l'itinéraire emprunté n'offre aucune possibilité de ravitaillement.

Le 14 décembre.

Texte.

- *Ils...se remirent en route à 6h30, une heure avant le jour.*
- *Ils utilisaient maintenant les routes, n'hésitant plus à traverser les villages.*
- *Les cartes spéciales dont ils avaient été munis étaient naturellement bien meilleures que celles des "mouchoirs d'évasion" à plus petite échelle et leur méthode de "navigation" consistait, à ce stade de leur voyage, à choisir simplement des routes menant dans la direction voulue tout en évitant les grandes villes et les routes nationales très fréquentées par les Allemands ; il leur fallait aussi éviter autant que possible les chemins charretiers et les routes de traverse où des étrangers au pays pouvaient paraître suspects.*
- *Ils passèrent par **Donnezac** alors qu'il faisait encore nuit et que quelques lumières aux fenêtres montraient que les cultivateurs venaient seulement de se lever.*
- *Le ciel s'éclairait lorsqu'ils s'approchèrent de **Montendre** ; ils bifurquèrent sur leur gauche de manière à l'éviter et, après un grand détour sur des routes secondaires qui conduisaient dans toutes les directions, ils entrèrent soudainement à **Rouffignac***

fourvoyés par suite d'une erreur de leur carte...

- *Ils finirent cependant par sortir de **Rouffignac** et se dirigèrent vers le **nord** en prenant une voie marquée "**I.C. 53**"...cela signifiait "chemin d'intérêt commun 53".*
- *Hasler élabora, une méthode pour la traversée des villes, et ils s'y exercèrent ce jour-là en passant par **Villexavier** et **Ozillac**.*
- *Ce jour-là, ils couvrirent près de **28 km**... Hasler n'en décida pas moins qu'ils devaient passer une nuit de plus en plein air. Ils trouvèrent un bois près de **Saint-Germain-de-Vibrac**.*

Compléments "A Little Brilliant Operation".

Ashdown évoque longuement le parcours des deux hommes entre Donnezac et Rouffignac. Les extraits cités ci-après sont uniquement ceux susceptibles de fournir des indications sur l'itinéraire emprunté.

- *Il faisait encore sombre quand ils traversèrent **Donnezac**. Au nord de ce village se trouve la lande de **Terrier Pelé**, paysage de bois parsemé ici et là de clairières. La zone est peu habitée. Quelques fermes de plain-pied, peu de terres cultivées. Un endroit idéal pour deux fugitifs du fait des nombreux couverts dans lesquels il est facile de plonger dès qu'on entend le bruit d'un véhicule.*
- *Tournant à droite sur ce qui est aujourd'hui la D253, ils prirent la direction de **Montendre** et se rendirent compte qu'ils passaient à 500m de **l'aérodrome de Montendre-Marcillac** utilisé par les Allemands.*
- *Dans sa biographie, Sparks rapporte que des transports de troupes et des voitures allemandes les croisaient. Vers midi, les deux fugitifs tournèrent à gauche à **Gablezac** afin d'éviter la Gendarmerie et les troupes allemandes dans **Montendre**, se dirigeant alors vers **Chamouillac**. Arrivés dans ce village, ils font un crochet vers le sud-est le long de la D730 puis peu après, prennent à gauche au NE une petite route de campagne se dirigeant vers **Rouffignac**.*
- *Ils atteignent **Rouffignac** et son imposante église romane au clocher octogonal. Là, ils commettent une grave erreur. **Rouffignac** se trouve au croisement de 5 routes qui se rencontrent à des carrefours différents et compliqués. Inévitablement, ils se perdirent ne pouvant sortir leurs cartes et boussoles au vu de tous et passèrent quelques minutes inquiétantes avant de retrouver leur chemin.*

Commentaires.

Distinguons deux portions d'itinéraire : d'une part Donnezac-Gablezac et, d'autre part, Gablezac-Rouffignac sachant que les différentes interprétations sont en accord sur le fait que le contournement de Montendre commence à Gablezac.

L'itinéraire Donnezac-Gablezac.

A partir de Donnezac, ils ne prennent plus que les routes précisées sur leur carte (proche de la carte Michelin). Or il en figure deux et deux seulement:

1. la D 115 vers le nord-ouest puis la D 730 en direction de Montendre,
2. la petite route qui part de l'église et se dirige vers le NE, marquée VO et un seul trait plein sur la carte Michelin de 1940. Une petite route donc mais qui figure quand même sur la carte au 1/200 000.

La première présente l'inconvénient d'être dangereuse car elle est importante et à proximité de Montendre et de l'aérodrome. Mais Sparks (bien longtemps après) dans ses mémoires parle de convois allemands qu'ils auraient vus dans cette zone. Il est très peu probable qu'ils aient pris la variante passant par le Terrier Pelé car elle ne figure pas sur la carte et, à l'époque, elle ne devait être qu'un mauvais chemin.

La seconde présente l'avantage de la discrétion mais on ne peut pas exclure qu'ils n'aient pas voulu prendre une route trop petite, équipée sûrement à l'époque d'un fléchage très sommaire, sur laquelle ils risquaient de se perdre.

Il n'est donc pas possible d'affirmer avec certitude quelle est la route qu'ils ont empruntée. Comme il faut bien choisir, nous avons retenu la deuxième route (la route à l'est) sans pouvoir exclure cependant la route D 115 - D 730.

Sur le plan touristique, en revanche, l'itinéraire D 115 puis traversée du Terrier Pelé est plus agréable.

L'itinéraire Gablezac-Rouffignac.

Une question mérite d'être posée d'emblée: quand ils quittent Gablezac pour contourner Montendre, où veulent aller ? Il n'est pas sûr que ce soit à Rouffignac car cela infléchit leur itinéraire à l'ouest alors que l'axe général de progression est le NE et encore moins en passant par Chamouillac qui oblige à un crochet important par l'ouest.

Le contournement de Montendre par l'ouest est extrêmement compliqué. C'est, comme le dit Lucas Phillips citant Hasler, un dédale de routes secondaires et de chemins allant dans toutes les directions. Même avec des cartes récentes au 1/25 000, il faut faire attention. Ils se sont donc vraisemblablement perdus lors du contournement de Montendre. "Du fait d'une erreur de la carte" dit Hasler mais il y a beaucoup plus de militaires qui se perdent que d'erreur sur les cartes. Il n'y a d'ailleurs aucun déshonneur à s'égarer brièvement quand on dispose de moyens topographiques aussi sommaires que les leurs et qu'on ne peut pas les utiliser à tous les carrefours sous peine de se faire repérer.

Nous pensons qu'à Gablezac, ils prennent plein nord, traversent la D 730 puis arrivent au hameau de **Chez-Galant**. Là, peut-être avant, ils s'égarer, leur carte étant beaucoup trop sommaire, et finissent par arriver un peu surpris dans Rouffignac.

A noter que l'interprétation de Ashdown ("erreur fatale" dit-il) de leur arrivée à Rouffignac n'est pas convaincante. Rouffignac est un tout petit village et la route de Villexavier était très bien indiquée : l'IC 53 (devenue D 253E1) figurait sur leur carte. Quand Hasler et Sparks disent qu'ils se sont fourvoyés, ce n'est sans doute pas de leur entrée dans Rouffignac qu'ils parlent.

Comme il est impossible de retrouver leur itinéraire exact, nous avons tracé un trait pointillé rouge entre Gablezac et Rouffignac.

Dans une logique plus touristique, il y a évidemment intérêt à emprunter le GR de Montendre à Rouffignac qui est d'un parcours très agréable.

Après Rouffignac, les choses sont beaucoup plus simples ils partent au nord par la D 253E1 et traversent Villexavier puis prennent la D 154, traversent Ozillac, puis continuent sur la D 154 et arrivent à Saint-Germain-de-Vibrac. Ils trouvent un bois à proximité pour bivouaquer. Aucune information précise ne permet de le localiser.

A propos de l'étape.

Telle que nous l'avons effectuée, elle atteint les **30 km**, dont près de la moitié de route.

En fait, nous avons cherché à utiliser au maximum le GR existant, étant entendu que cela nous permettait également de sortir des axes goudronnés tout en respectant la direction générale de marche de Hasler et Sparks.

Le parcours, qui traverse une région d'agriculture traditionnelle faite de champs et de prairies, en particulier après Gablezac, est varié. Il ne pose aucune difficulté sur le plan physique, même si le relief s'accroît progressivement. Sur le plan topographique il faut être vigilant car les marques du GR sont parfois difficiles à trouver.

En ce qui concerne l'hébergement, nous avons choisi le gîte communal de la mairie de Fontaines d'Ozillac : le moulin de Régnier. C'est un lieu superbe, loin de tout, mais véritablement bucolique. Bien équipé en termes de confort, il fait l'objet d'un soin constant de la part de l'équipe municipale et c'est le lieu incontournable pour qui veut s'éloigner de la ville et de ses agitations. Pour ceux qui seraient intéressés, voilà le site internet :

<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Fontaines-d-ozillac-Gite-17G93068.html>

Pour plus de précisions, contacter la mairie de Fontaines d'Ozillac au 05 46 70 67 45 qui gère le site (permanence à la mairie : le mardi, de 09h00 à 17h30 et le vendredi, de 09h00 à 13h00).

Le 15 décembre.

Texte.

- *Ils sortirent en trébuchant de lassitude du sombre bois et reprirent leur marche sur la route... Ils traversèrent **Saint-Ciers-Champagne** puis, au bout de 6 km, ils firent un détour pour éviter **Barbézieux**.*
- *Ils traversèrent ainsi **Barret** suivant de tortueuses routes secondaires.*
- *Dans un petit village au sud de **Touzac**, (ils demandent à manger à des paysans qui refusent)...*
- *Ils traversèrent **Touzac**.*
- *Au-delà du village, il y avait en bordure de la route deux ou trois petites maisons modernes très laides...pendant qu'ils mangeaient, la brave femme bavarda avec eux:*
- *Il y a des allemands à **Lignières-Sonneville**.*
- *Ils reprirent leur marche sous la pluie en évitant Lignières. Ils arrivèrent à la tombée de la nuit au petit village de **Saint-Preuil**, ayant couvert près de **29 km** dans leur journée.*
- *Il frappa à la première maison du village... (pour obtenir un toit pour la nuit. La patronne, très effrayée, appelle un jeune homme et lui donne pour consigne de les guider vers un endroit).*
- *Ils suivirent l'idiot qui bifurqua de la route vers un chemin boueux conduisant au fond des bois maintenant complètement obscurs. Après une éternité, ils parvinrent à une minuscule chaumière isolée au milieu des bois...la maisonnette était décrépite.*
- *Ils sont accueillis par un bûcheron et sa famille qui, après avoir montré une grande méfiance, les nourrissent bien et les logent pour la nuit.*

Commentaires.

Ils sortent de Saint-Germain-de-Vibrac en direction du nord-est par la D154 et traversent Saint-Ciers-Champagne. Il est assez difficile de reconstituer l'itinéraire ensuite jusqu'à Barret (qu'ils citent, on est donc sûr qu'ils y passent).

Il est dit qu'au bout de **6 km** ils font un détour pour éviter Barbezieux ce qui peut laisser penser que depuis Saint-Ciers-Champagne ils marchent en direction de Barbezieux, par conséquent sur la D 2 puis D 3. Au bout de 6 km, ils quittent la D 3 pour prendre au nord, passent Chez Brez, franchissent la Trèfle, prennent immédiatement après le pont vers l'est. Arrivant au carrefour avec la D 38, ils prennent à gauche vers le nord en direction de Barret. Ils traversent Barret, franchissent la D 731, prennent la D90 puis la D44, traversent La Magdeleine, poursuivent sur la D90. Au bout de 2 km, ils prennent à droite, traversent Chez

Piget et La Croix Bretaud qui pourrait être le hameau au sud de Touzac où ils disent qu'on leur refuse de la nourriture (mais ce n'est pas sûr).

Ils traversent Touzac (le contournement de la D 1 par l'ouest du village ne devait pas exister), poursuivent par la D 1, traversent Monchoisi, 1 km après, ils prennent à droite en direction de Saint-Preuil. Ils arrivent à Saint-Preuil.

C'est à partir de ce village qu'ils vont être conduits à la **ferme de Nâpre** où ils seront chaleureusement accueillis par la famille de Clodomir Pasqueraud. Cet épisode est probablement le meilleur souvenir d'Hasler et Sparks durant leur repli entre l'estuaire et Ruffec. Dans le livre de Lucas Phillips le récit de l'accueil des habitants de Nâpre occupe un peu plus de 9 pages, alors que l'ensemble du périple pédestre représente environ 40 pages. C'est dire l'importance de la ferme de Nâpre pour les deux survivants de cette épopée et pour quiconque veut honorer leur mémoire. Une plaque commémorative marque leur passage à cet endroit.

NB : Il est évident que l'itinéraire emprunté par Hasler et Sparks à partir de St Ciers-en-Champagne ne ressemble en rien à ce qu'il est aujourd'hui : une départementale très roulante sur laquelle il est dangereux de s'aventurer. Il est donc plus agréable pour des randonneurs de prendre au nord-est après Saint-Ciers-en-Champagne, puis la vallée de la Trèfle vers l'est, de traverser Guimps puis, Chez Brez, de reprendre l'itinéraire décrit plus haut.

A propos de l'étape.

Elle atteint les **37 km**, dont plus de 33 km de route, et constitue de fait la plus longue de ce parcours.

Le terrain est davantage vallonné, mais les dénivelées restent peu importantes, physiquement et à cette époque de l'année elle ne pose donc pas de problème.

S'agissant de l'hébergement, nous avons choisi le domaine des Collinauds, 2 km plein sud de la ferme de Nâpre (site internet : <http://www.lescollinauds.fr/>). Il s'agit d'une authentique demeure de maître située au cœur du vignoble cognaçais où nous avons été accueillis avec beaucoup de gentillesse. Les chambres sont très confortables, le calme et la majesté des lieux ne peuvent que réjouir les amoureux des belles pierres. Contact par téléphone au 05.45.80.51.23.

Enfin, et comme les deux jours précédents, il faut se munir de vivres pour la journée (nourriture et eau), car l'itinéraire emprunté n'offre pas de possibilité de ravitaillement.

Cela représente donc trois jours de vivres à prévoir et à porter dans le sac au départ du raid.

Le 16 décembre.

Texte.

- *Ils retraversèrent **Saint-Preuil** et arrivèrent au milieu de la matinée à la petite bourgade de **Saint-Même-les-Carières**.*
- *Ils descendirent la colline et franchirent bientôt la **Charente**, se dépêchèrent, en direction du **nord-ouest**, de dépasser **Rochefort** et **Triac**, région très peuplée, puis, par une route secondaire, traversèrent la route nationale au petit hameau de **Lantin**. Là, ils s'arrêtèrent pour se reposer...*
- *Ils se remirent en marche par de calmes chemins de campagne sous la pluie qui ne cessait de tomber. Ils traversèrent encore nombre de villages somnolents... puis, à la tombée de la nuit, ils abordèrent un autre minuscule hameau appelé **Le Temple**. Là, après avoir couvert 24 km, ils eurent la bonne fortune de trouver une petite cabane*

*abandonnée près d'une ligne de chemin de fer à voie étroite. .. Ils passèrent relativement bien la nuit sur le dur plancher. Ils étaient maintenant à seulement 33 km en ligne droite de **Ruffec**.*

Commentaires.

Pas de difficulté pour retrouver à peu près l'itinéraire historique.

Ils quittent Saint-Preuil en direction du nord par la D 90, passent à côté du Dolmen des Courades, traversent Saint-Même-les-Carières. Ils prennent à la sortie de Saint-Même la D 18 nord-nord-est, franchissent la Charente, prennent au nord en direction de Triac puis Lantin où ils franchissent l'ancienne nationale marquée N 2141 (la 4 voies n'existait pas).

Ils marchent alors nord-est par la D157 en direction de Fleurac puis prennent en direction de Vaux-Rouillac (il faudra voir si le contournement ouest de Fleurac existait. On peut penser qu'ils ont traversé Fleurac), puis plein nord par la D66, traversent une ancienne voie romaine 2 km au nord de Vaux-Rouillac puis, 500m après arrivent au croisement entre la D 66 et la D 736.

Bien qu'ils n'en parlent pas, il paraît certain qu'ils ont évité Rouillac, bourgade et carrefour routier importants car plus loin ils contournent Aigre qui est moins importante. De plus, le contournement par l'ouest ne pose aucune difficulté.

Après le carrefour, ils prennent donc au nord en direction de Bordeville puis obliquent légèrement vers l'est par la D 382 en direction du Temple où ils passent la nuit.

NB.

Entre Saint-Même et Triac, il est possible, en partie, d'emprunter le GR 4 sur environ 3 km.

A propos de l'étape.

Elle fait **35 km**, dont environ 32 de route. Elle ne présente aucune difficulté particulière, ni sur le plan physique, ni sur le plan topographique.

A Saint-Même-les-carrières il est possible de se ravitailler en vivres de toute sorte.

Au pont de Vinade, point de franchissement obligé de la Charente emprunté par Hasler et Sparks, l'on remarquera une stèle et une plaque commémorative de leur passage sur la rive droite, immédiatement en contrebas de l'extrémité du pont.

Pour l'hébergement, nous avons choisi un gîte de France, La Maison de Claire et Bruno, site internet : <http://www.gites-de-france.com/location-vacances-Rouillac-Chambre-d-hotes-La-Maison-De-Claire-Et-Bruno-16G9448.html>

Nous y avons été bien accueillis par des hôtes attentifs à nos souhaits. Contact téléphonique au 05.45.65.55.39 ou 06.95.96.78.10, email : lemaire.clairebruno@free.fr

Le 17 décembre.

Texte.

- *Au bout de **13km**, ils s'arrêtèrent et mangèrent le reste de leurs provisions.... Hasler se mit à préparer dans son esprit leur approche de **Ruffec**. Afin d'éviter les routes principales, il décida de l'aborder par l'**ouest**. Le chemin le plus facile passait par **Aigre** mais c'était une agglomération trop importante pour leur goût ; alors ils bifurquèrent vers le **nord** en longeant un petit cours d'eau qui serpentait à travers des prés marécageux, pataugèrent dans un chemin bourbeux, traversèrent le cours d'eau par un gué sous une pluie battante et, par des bois et des champs, atteignirent **Saint-Fraigne** situé dans un creux entre deux collines.*
- *La nuit était proche...ils étaient obligés de recommencer à demander à manger aux*

habitants. Ils choisirent le village de **Beunac**. Ils avaient fait **24 km** ce jour-là et il continuait de pleuvoir.

- (Ils demandent successivement aux trois premières maisons et à chaque fois essuient un refus.)
- Ils tentèrent leur chance à une quatrième maison, une petite ferme avec des communs....Le petit fermier...décida de courir ce risque...Dans la pénombre, il les conduisit à une étable derrière l'habitation et leur firent gravir une échelle menant à un grenier à foin. Il revint bientôt avec une lumière et la moitié d'une miche de pain.
- Ils mangèrent tout le pain, se couchèrent et s'endormirent immédiatement.
- Ils sont réveillés à 11h du soir par le fermier - ils avaient dormi trois heures.
- Le fermier dit : il y a dans le village des gens qui ne veulent pas de votre présence et ils ont envoyé chercher la police. Dépêchez-vous !
- Le fermier les emmena jusqu'à un chemin de terre qu'il leur désigna en disant : c'est le meilleur endroit pour vous ; il va vers **l'est**. Ne vous arrêtez pas avant d'être bien éloignés du village.
- Pendant **400 m**, ils marchèrent dans de l'eau jusqu'aux chevilles le long d'un chemin submergé...Ils se traînaient sous la pluie froide à travers les champs... Sur le point de s'effondrer, ils aperçurent en émergeant sur une petite route au **sud-est** de **Souvigné** une meule de foin dont la silhouette se dressait devant eux. Ils creusèrent un trou à sa base et s'endormirent immédiatement. Ils n'étaient plus qu'à **14,5 km** de **Ruffec**.

Commentaires.

Jusqu'à Saint-Fraigne :

Ils quittent Le Temple au nord par la D 118, traversent Montigné (ou le contournent par l'est et rejoignent directement Bonneville). Ensuite, de nombreux itinéraires sont possibles, soit par Patreville, soit par Bonneville. On peut retenir comme probable l'itinéraire Montigné, La Folie, Bonneville, Montaigon, puis la D 120 jusqu'à Mons. Au nord de Mons, ils prennent plein nord et contournent Aigre par l'ouest. Ils passent à Saint-Méxant puis longent un ruisseau jusqu'à Germenville Plusieurs itinéraires sont possibles pour rejoindre Saint-Fraigne : la D 332 puis 333 est le plus probable mais, bien que ce soit douteux car cet itinéraire ne figure pas sur leur carte, il est également possible qu'ils aient franchi le gros ruisseau de la Couture et qu'ils aient rejoint Saint-Fraigne par un des itinéraires immédiatement à l'est.

Jusqu'à Beunac (orthographié Baunac sur la carte) : la petite route partant de Saint-Fraigne plein est. On remarque à l'entrée du village de Baunac un petit monument portant une plaque commémorative du passage d'Hasler et de Sparks et rappelant les circonstances dans lesquelles trois habitants du village furent déportés en Allemagne suite à cette affaire. Ils furent tués durant leur déportation.

Après Baunac : après leur réveil prématuré, le fermier les emmène vers un chemin qui part en direction de l'est qui est devenu une petite route aujourd'hui. Ce chemin se poursuit au sud de Souvigné. La route qu'ils rencontrent au sud-est de Souvigné et où ils trouvent une meule de foin est probablement la D 184 dans la zone de La Garenne.

A propos de l'étape.

Elle atteint les 23 km, dont quasiment 22 de route. Le vallonnement est nettement plus marqué que pour les précédentes étapes et même si l'on côtoie le point le plus élevé des Charentes (!), la côte 185, à 1 km nord du Temple, la marche reste très aisée.

Le paysage devient plus agricole (champ de cultures diverses), les vignes moins nombreuses. Par deux fois nous proposons de quitter ce qui est vraisemblablement l'itinéraire historique pour prendre des axes moins empruntés par la circulation automobile.

A noter que la petite bourgade d'Aigre dispose de toutes les commodités pour faire des emplettes et qu'il est possible d'y déjeuner au restaurant.

En ce qui concerne l'hébergement, nous vous recommandons chaudement les chambres d'hôtes de Graig et Lynne Moore, un couple de Britanniques installés depuis quelques années à St Fraigne. Les chambres ont été aménagées avec beaucoup de goût, mais aussi de délicatesse, par la maîtresse de maison qui sert par ailleurs un excellent repas du soir. Enfin, vous pourrez échanger (en français...) avec Graig, qui a effectué le parcours de Hasler et de Sparks au mois de décembre 2012, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de leur exfiltration.

Pour les contacter : pelynt@googlemail.com ou bien appeler le 05.45.64.77.37 (téléphone fixe) ou le 06.83.41.58.93 (mobile).

Le 18 décembre

Texte.

- *A l'aube, ils se remirent en marche.*
- *En passant par **Raix**, ils prirent la route principale qui abordait **Ruffec** par l'ouest et où, à **La Faye**, on n'avait plus que **4,8 km** à faire pour atteindre la ville... à midi, ils étaient dans la ville.*
- *Ils traversèrent toute la ville à pas lents, **d'ouest en est** par la rue principale... en revenant sur leurs pas après avoir atteint l'extrémité de la ville... Hasler avait noté deux bistrots où on les accepterait peut-être mouillés et déguenillés comme ils l'étaient et en dépit de leur odeur.*
- *Le choix d'Hasler se fixa sur un petit restaurant où il n'y avait que deux ou trois clients....*
- *Elle les conduisit dans ce qui semblait être sa meilleure chambre à louer, une pièce propre et simple contenant un grand lit...*

Compléments "A Brilliant Little Opération".

Lord Paddy Ashdown confirme point par point les dires de Lucas Phillips, mais précise que lors de leur retour vers l'ouest de Ruffec, n'ayant remarqué aucun signe particulier auprès des habitants qu'ils ont croisés, Hasler décide de prendre le risque d'entrer dans un petit bistrot pour manger et réfléchir à la manière dont ils pourraient entrer en contact avec la Résistance. Il choisit La Toque Blanche et c'est là que la chance leur sourit une nouvelle fois grâce à l'accueil favorable qui leur est fait par les propriétaires des lieux, M. René Mandinaud et ses deux sœurs Alix et Yvonne. Récupérés par le réseau d'évasion dans cette auberge, leur repli pédestre s'achève là.

Commentaires.

Ils quittent Souvigné par la D 182, traversent Raix, poursuivent sur la même D 182, arrivent à La Faye puis prennent plein est, Villemorte et Ruffec.

A propos de l'étape.

Comme la précédente, elle atteint les 23 km, mais avec un peu moins de 10 km de route. Comme les précédentes, elle ne pose aucun problème sur le plan physique.

De St Fraigne à Souvigné nous empruntons le parcours historique. A partir de Souvigné, nous avons opté pour un itinéraire au milieu des champs qui permet de s'écarter de la D 740 où la circulation est dense et de pénétrer dans Ruffec par le sud-ouest (la RN 10 est infranchissable en dehors des ponts).

A noter également qu'à quelques 700 m plein Est de Raix la nouvelle ligne de chemin de fer à grande vitesse Tours-Bordeaux est désormais construite. Il importe de suivre l'itinéraire conseillé car cette ligne est protégée par un haut grillage infranchissable en temps normal.

On notera enfin que l'auberge de la Toque Blanche est fermée. Une plaque commémorative a été posée à gauche de la porte d'entrée, elle rappelle les circonstances dans lesquelles Hasler et Sparks ont été pris en compte par la Résistance à cet endroit.

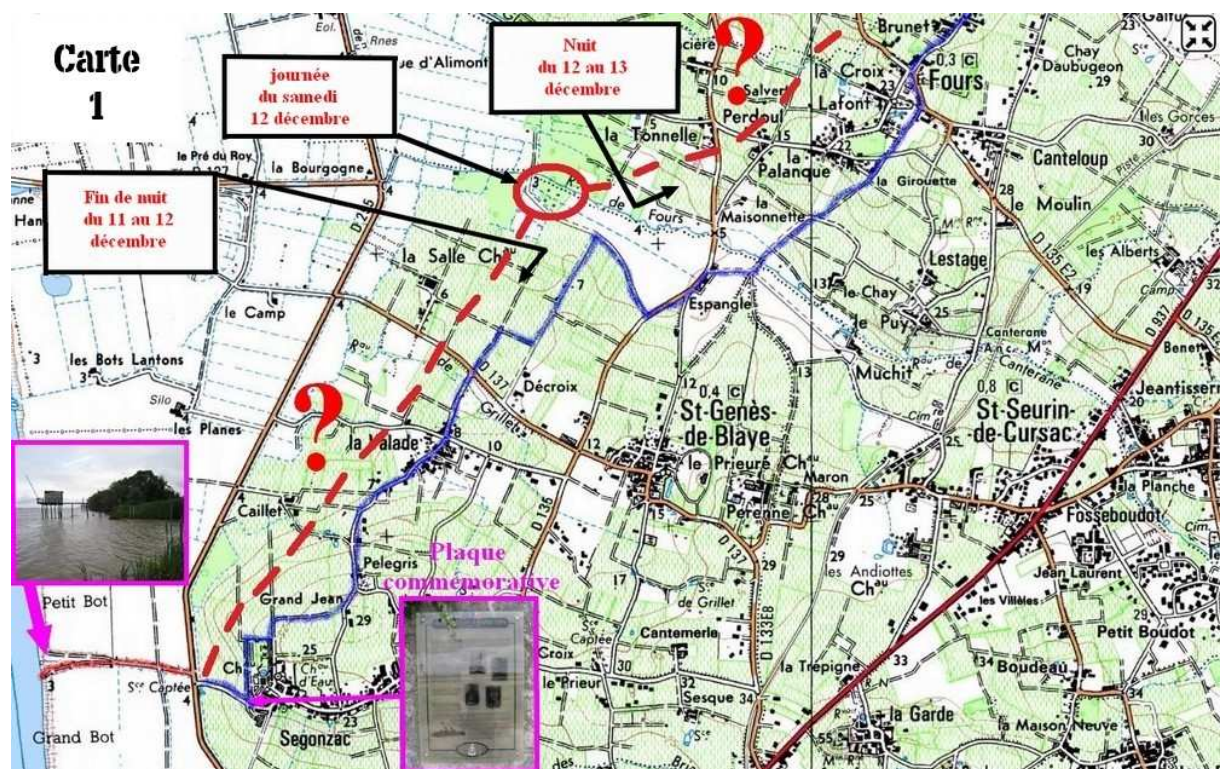
*

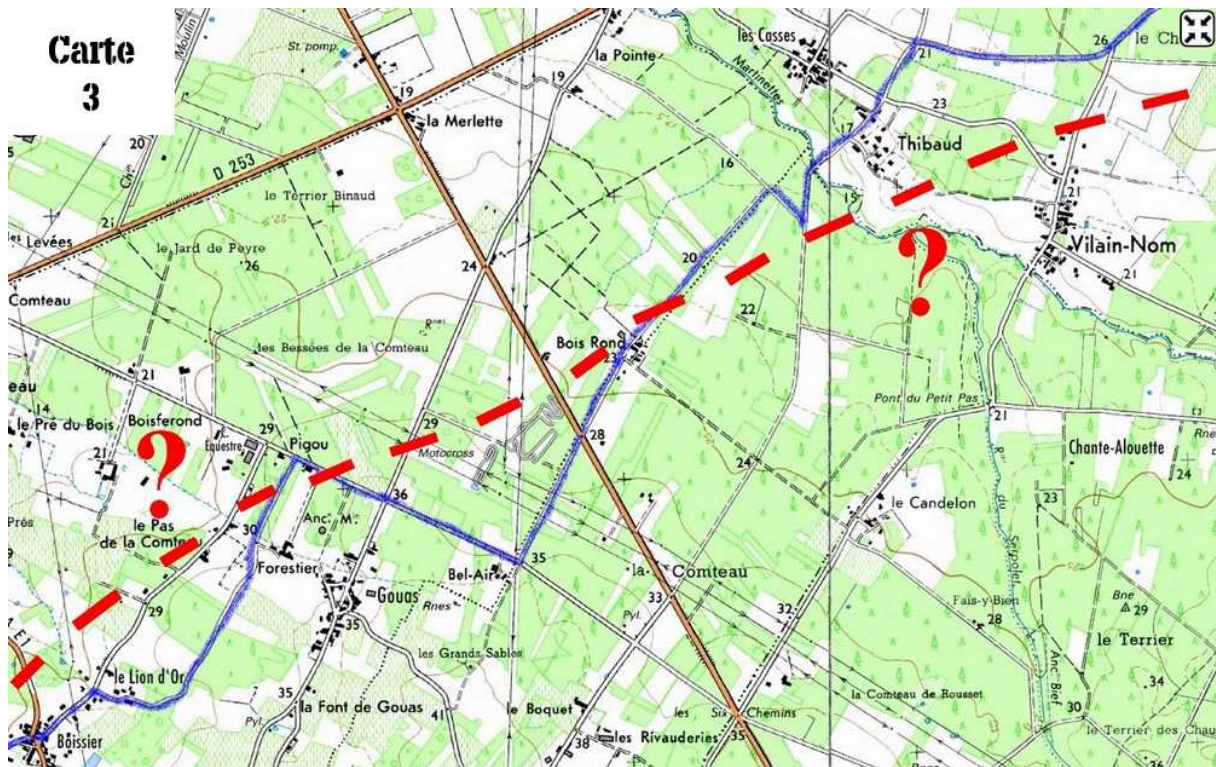
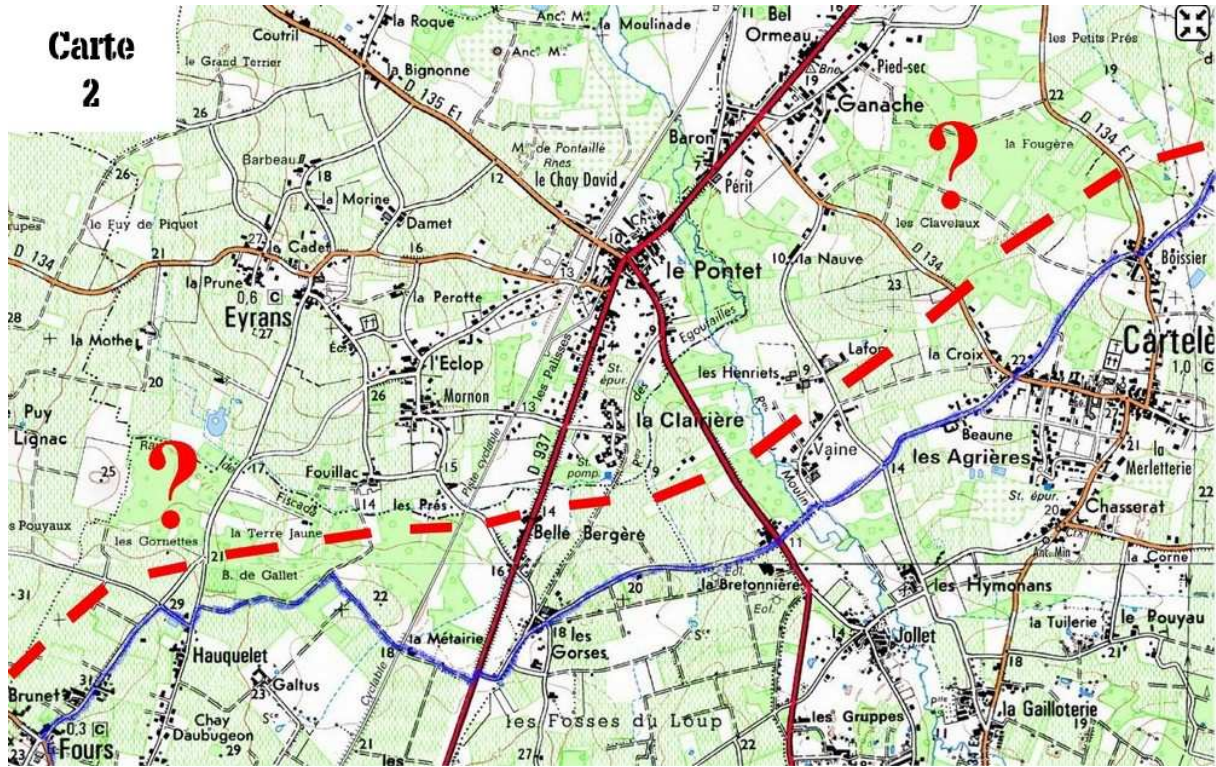
Cartographie.

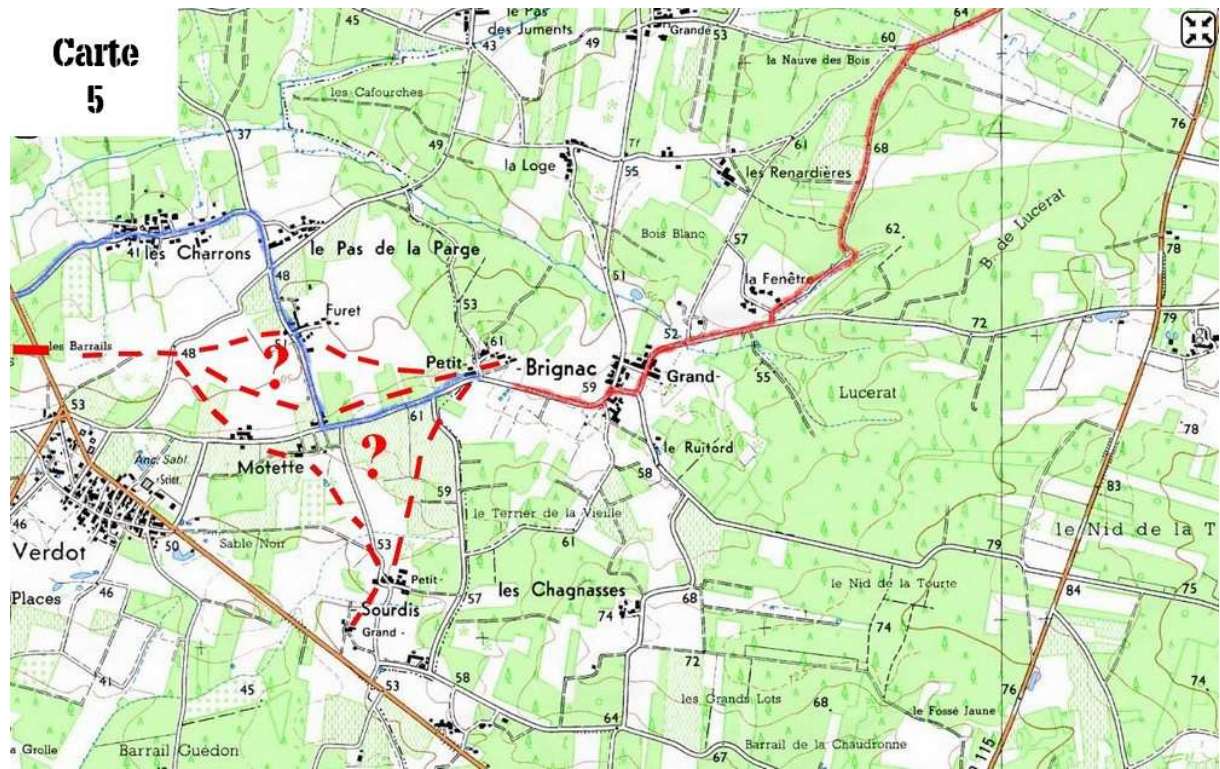
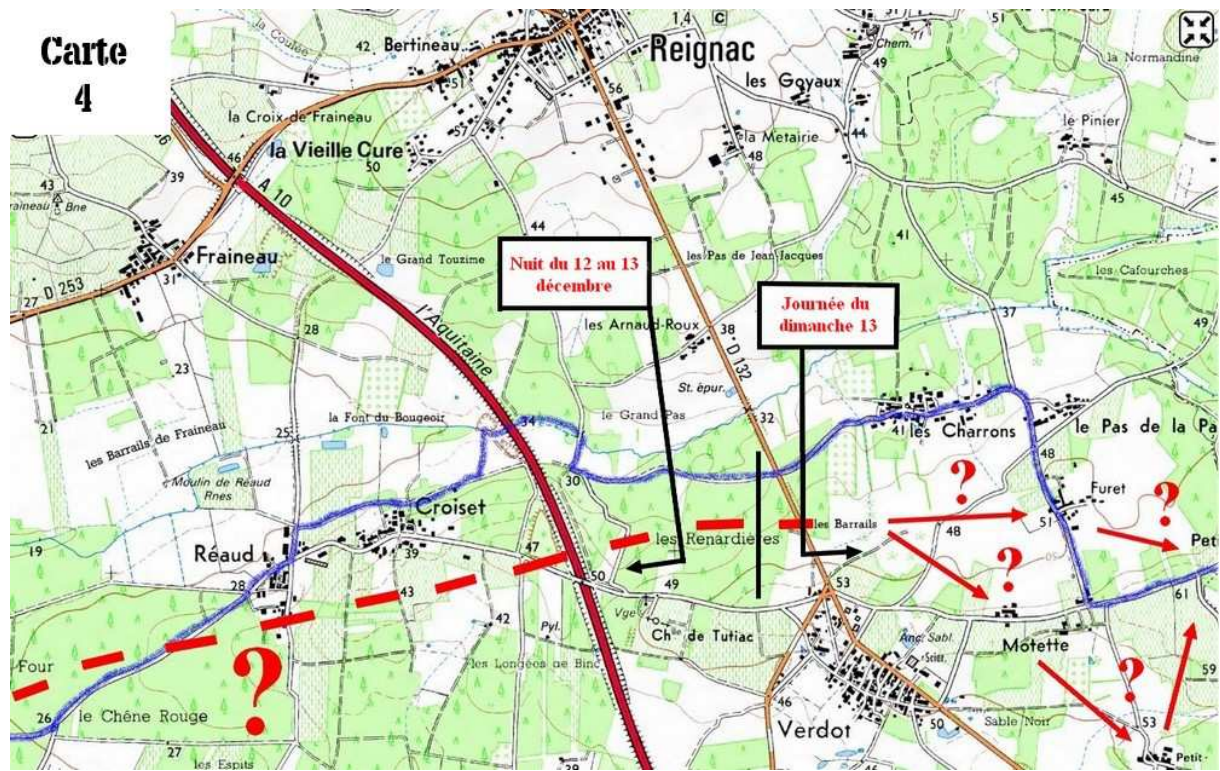
Les cartes ont été séparées du texte de manière à en faciliter le tirage.

Remarques :

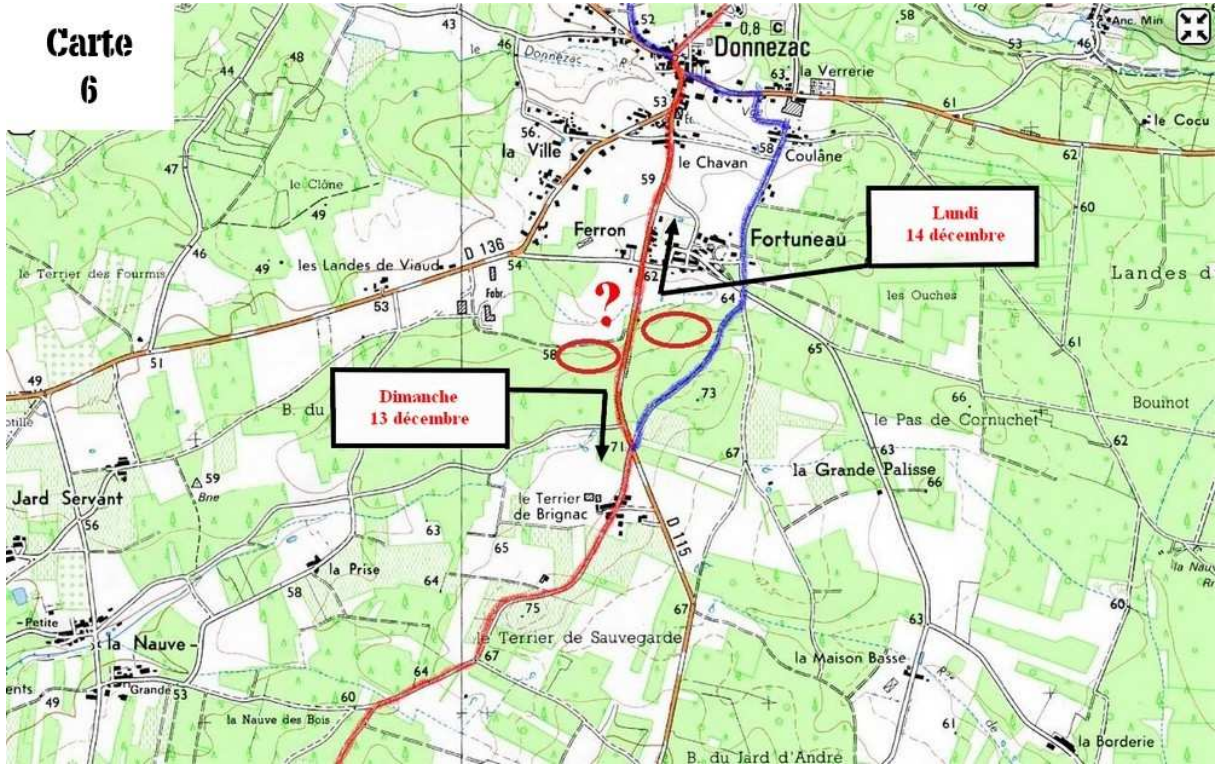
- pour en améliorer la lecture, sous Word, il suffit de zoomer ;
 - s'agissant de la distance parcourue, les chiffres clés figurent ci-dessous.
- Distance totale de l'itinéraire suivi..... 178 km.
 - Routes goudronnées..... 132 km, soit environ 74 %.
 - Chemins et pistes forestières..... 46 km, soit environ 26 %.
 - On notera que sur environ 18 km, cet itinéraire emprunte une portion des GR 4, 36, 360 (et de l'une de ses variantes) ainsi que du GR de pays de Saintonge.



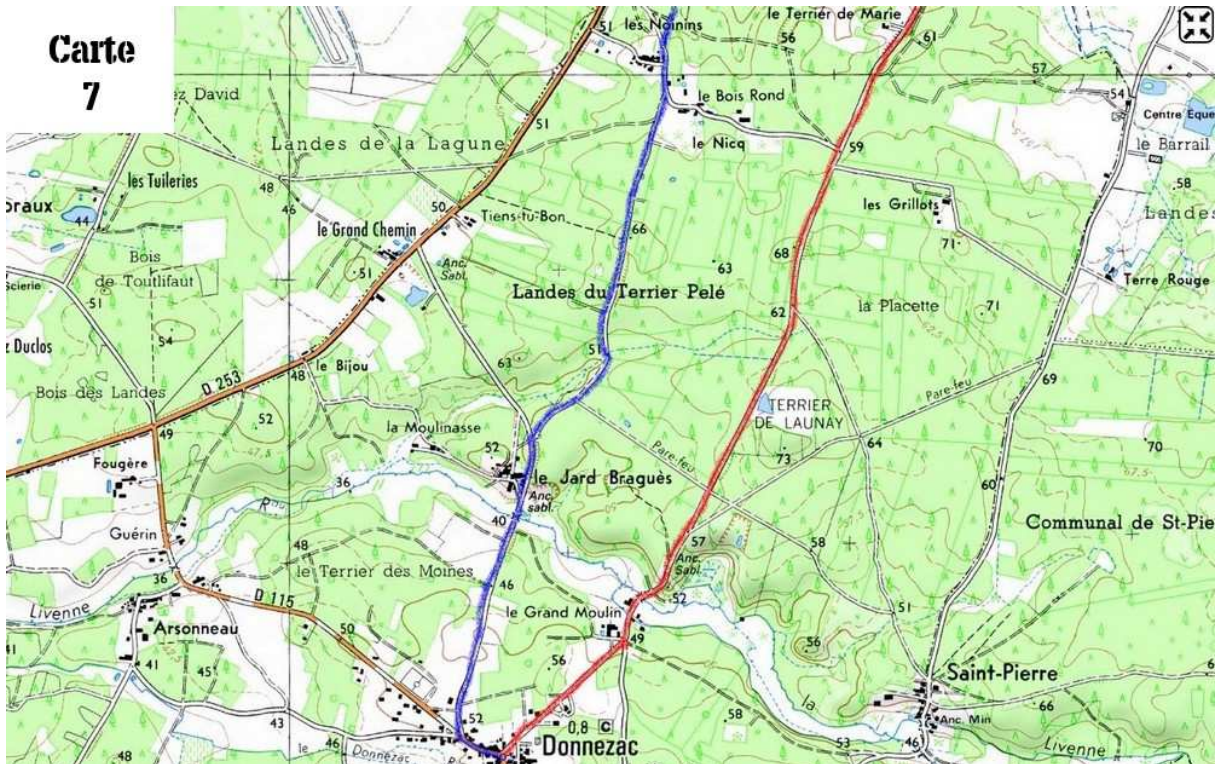


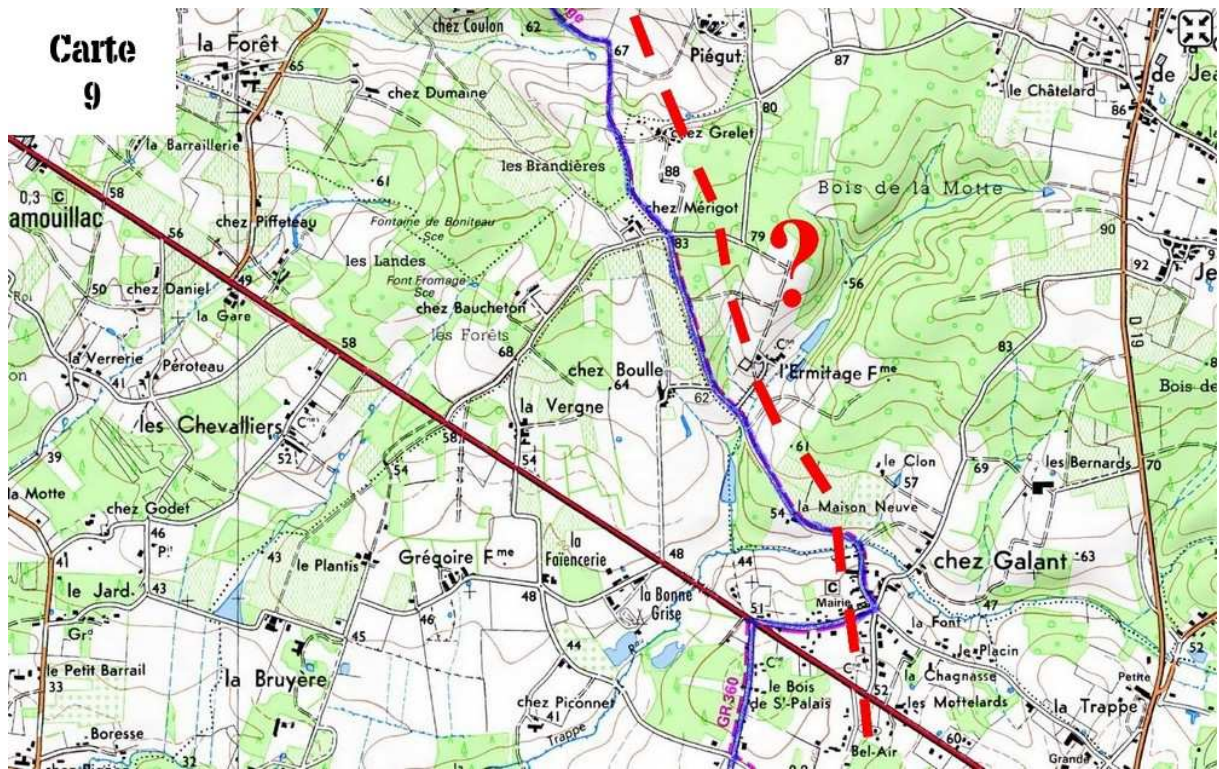
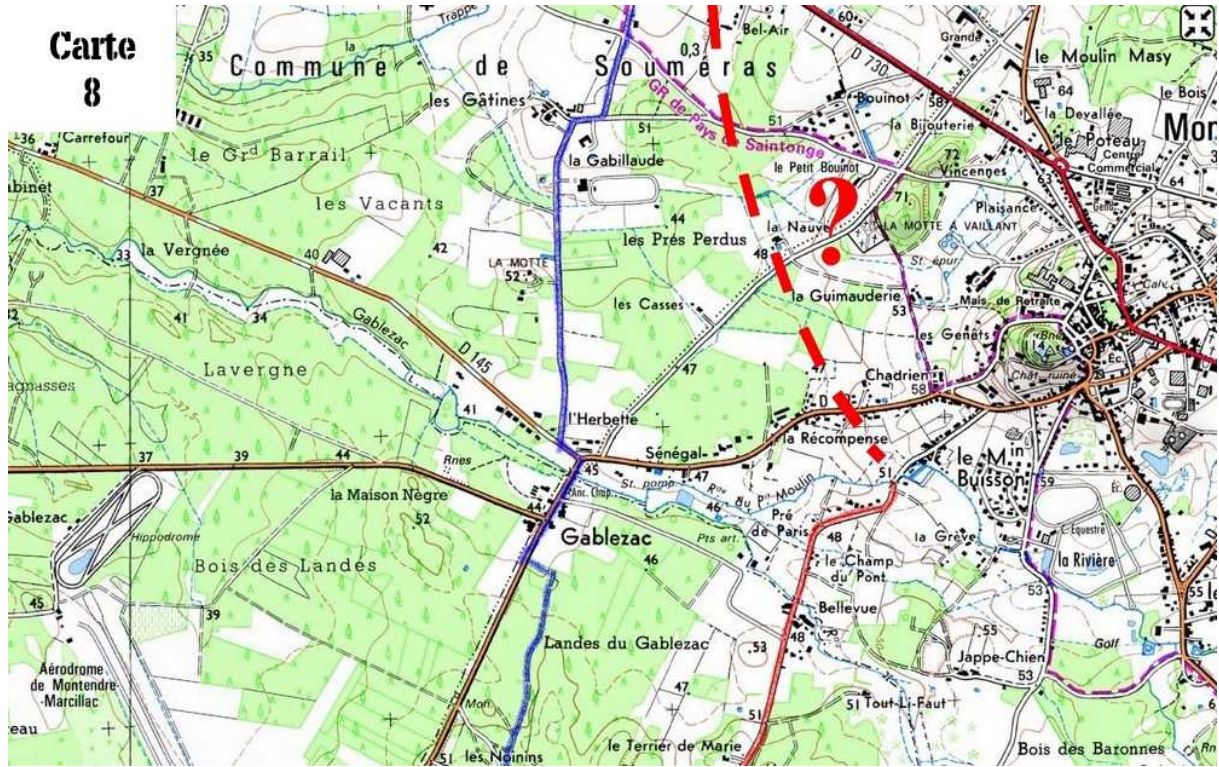


**Carte
6**

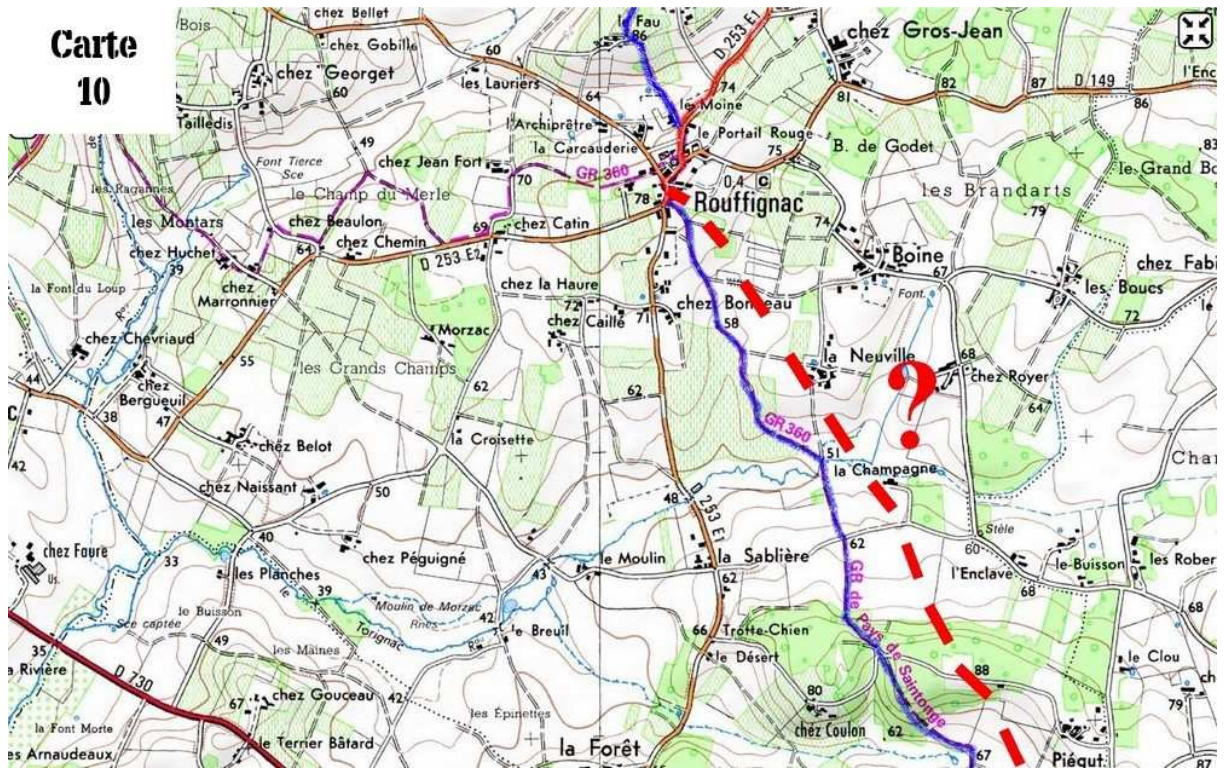


**Carte
7**





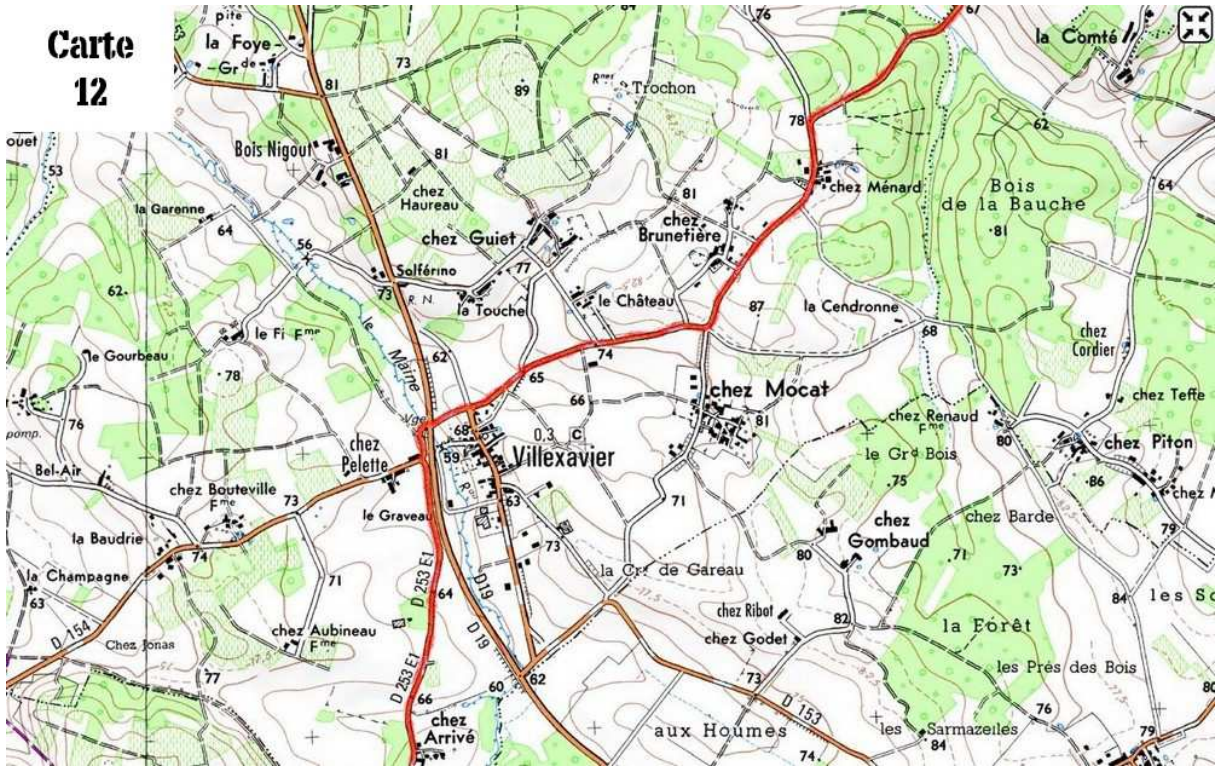
Carte
10



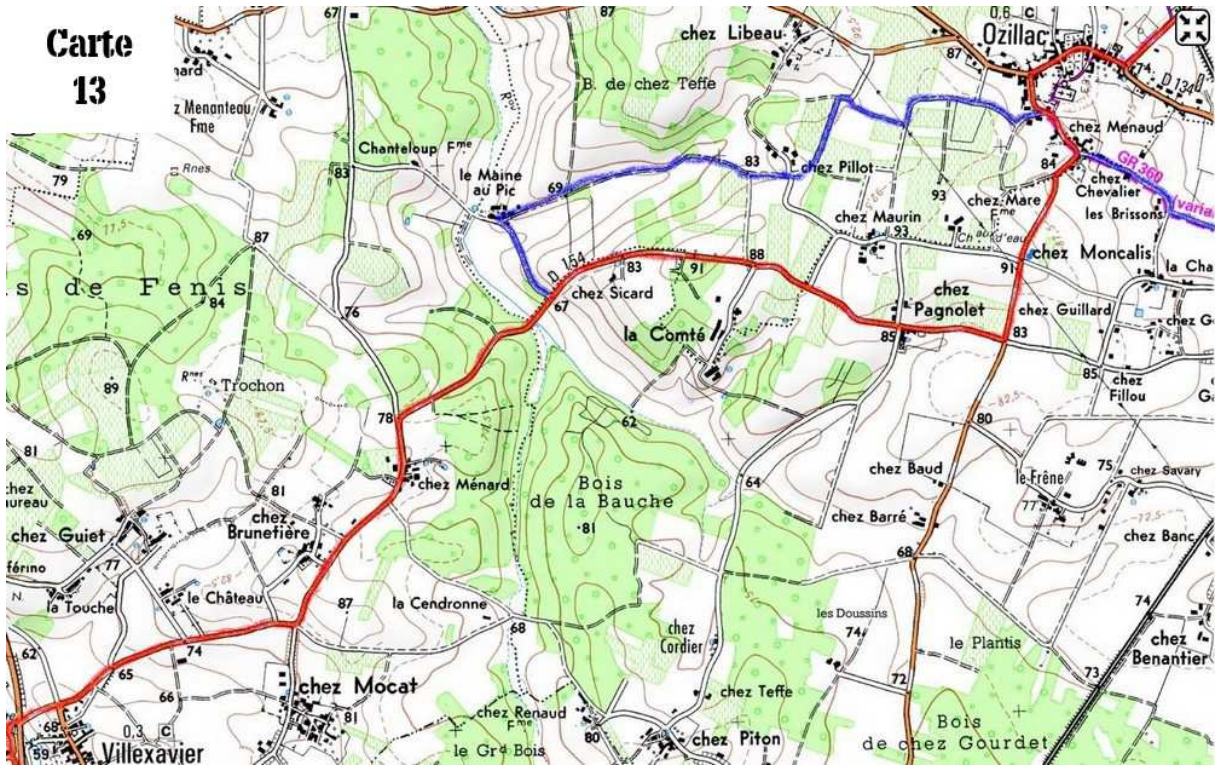
Carte
11



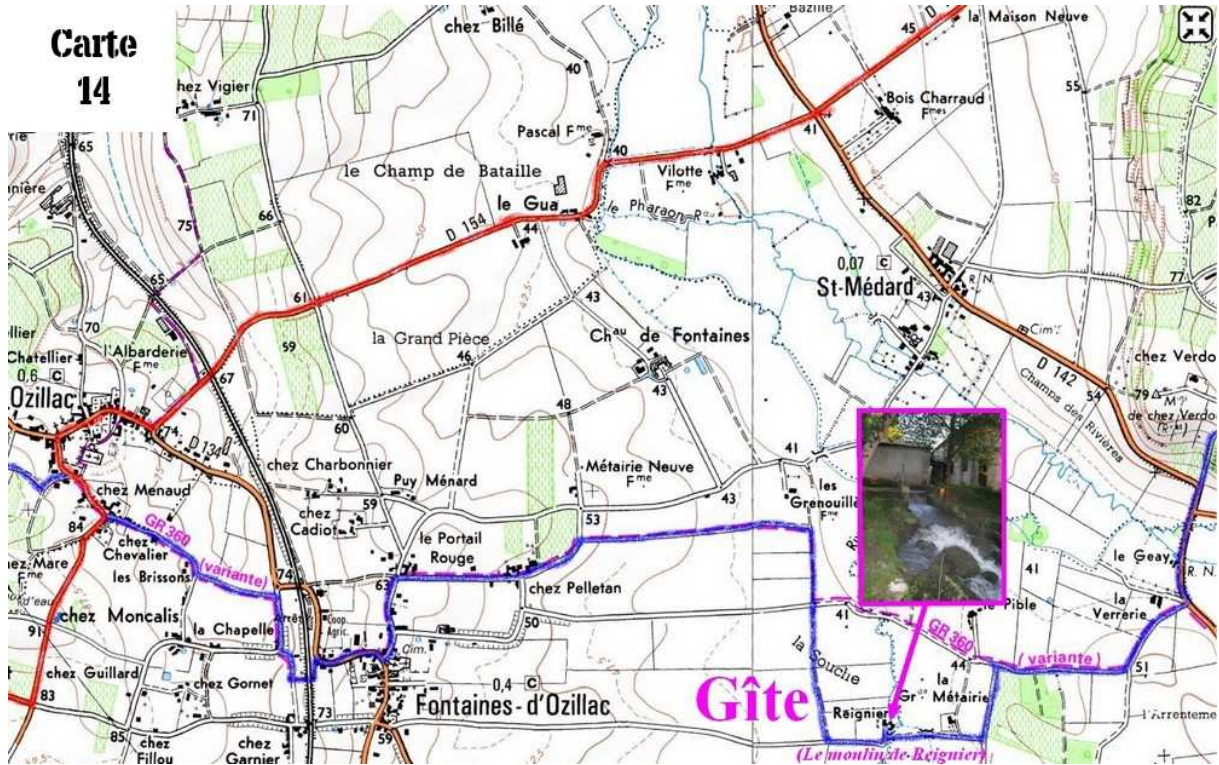
**Carte
12**



**Carte
13**



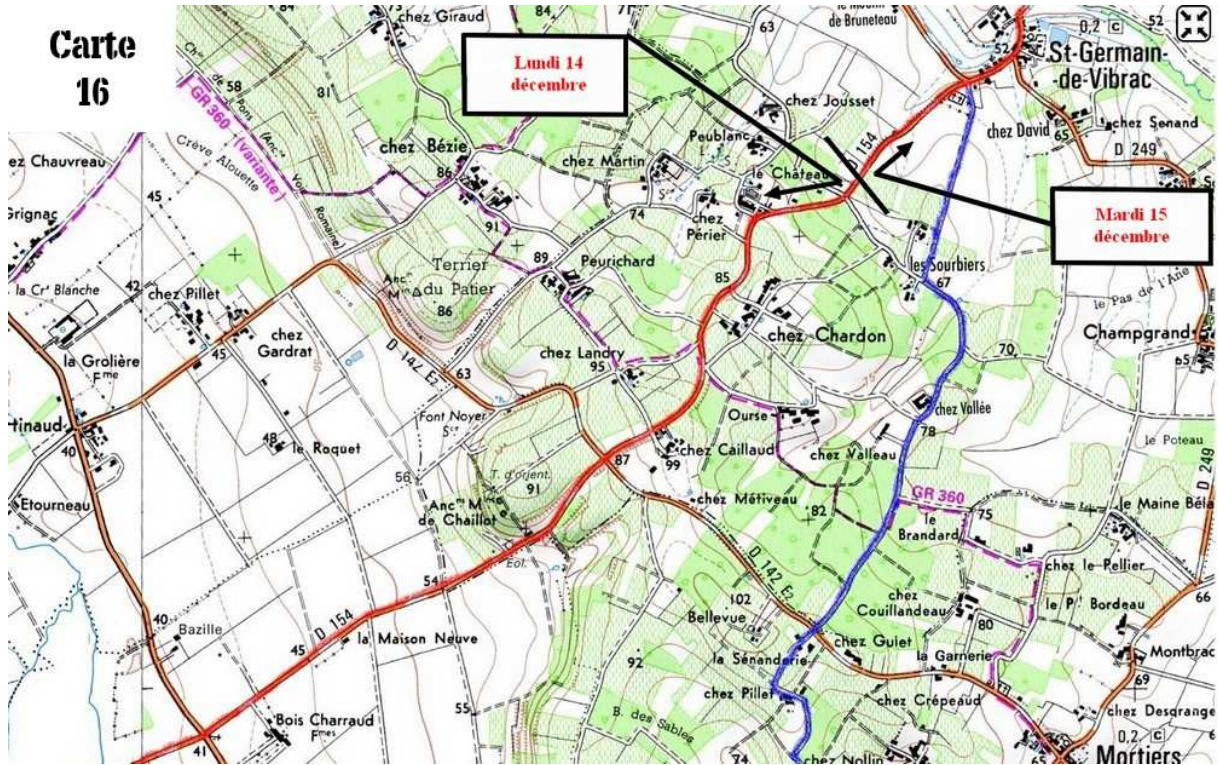
Carte
14



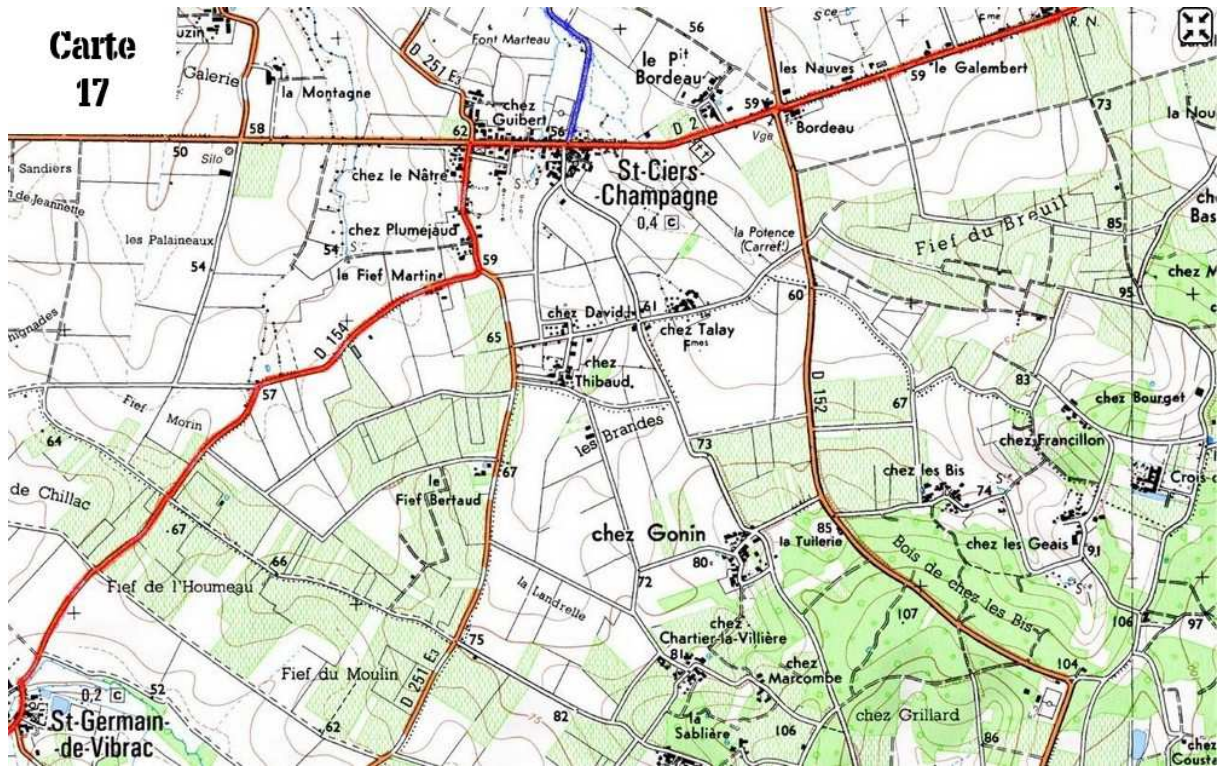
Carte
15



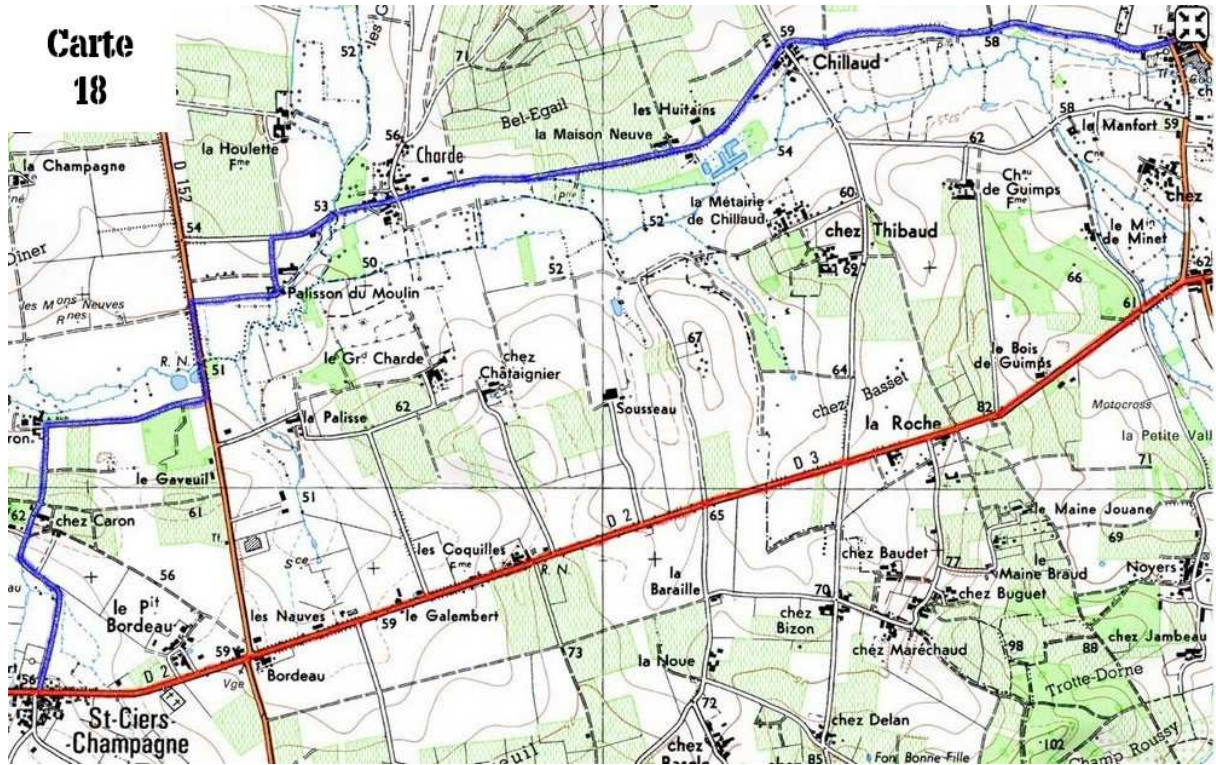
Carte
16



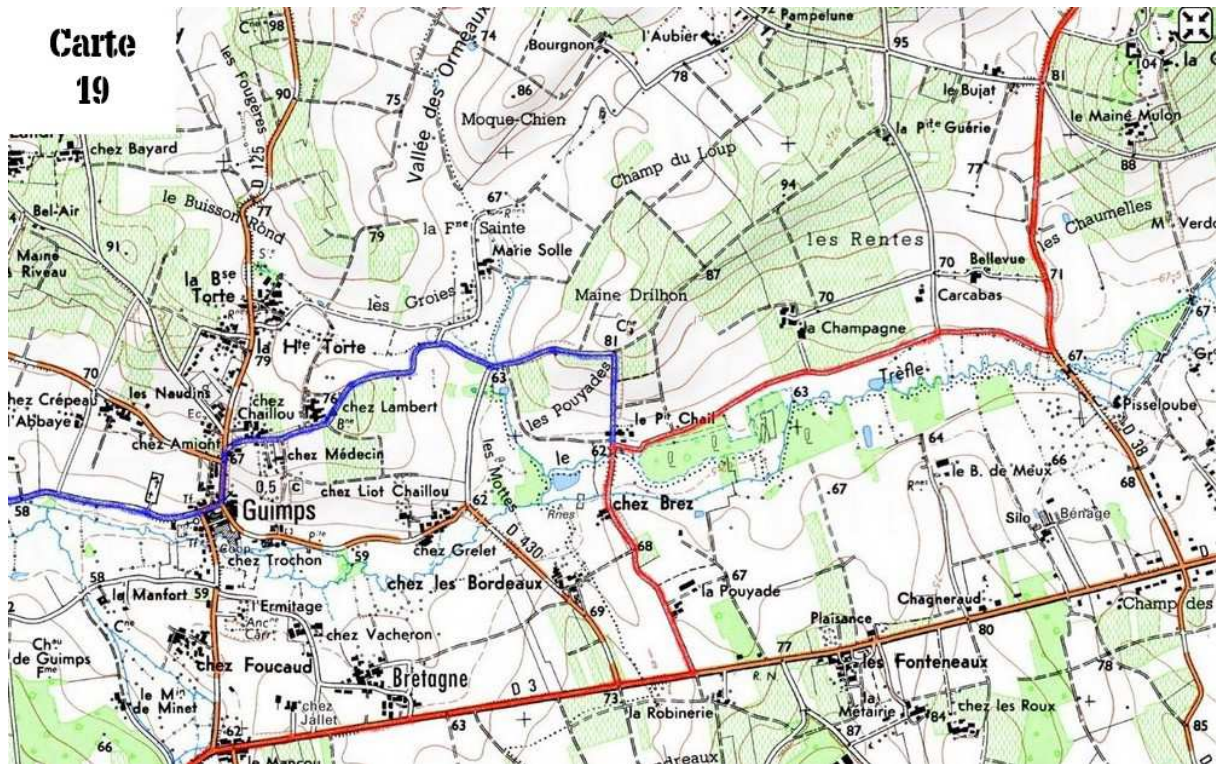
Carte
17

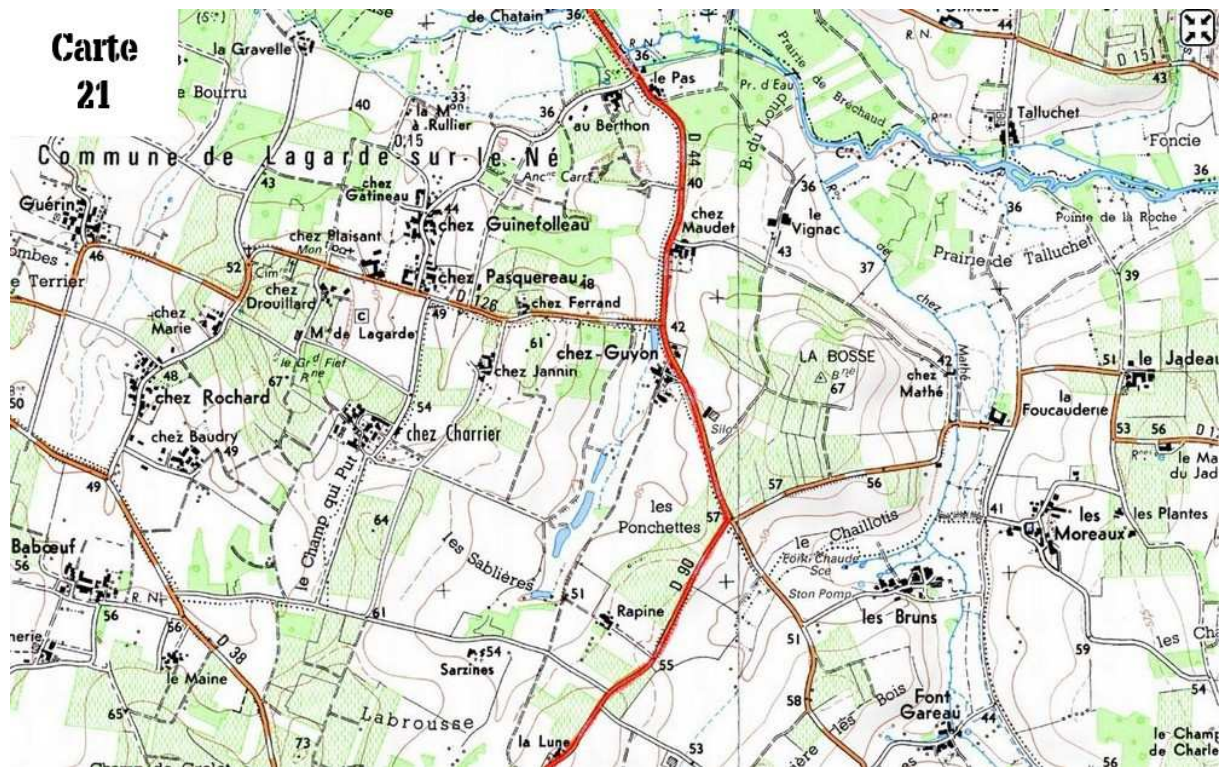


Carte
18



Carte
19

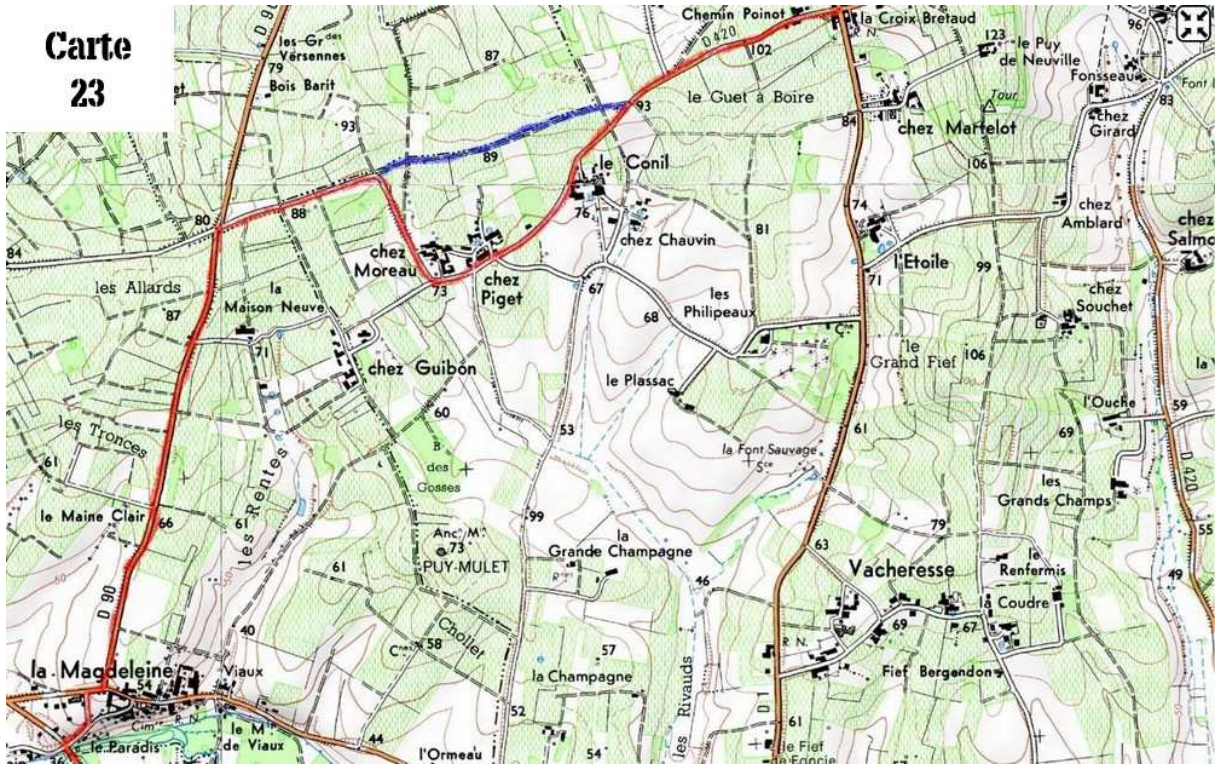




**Carte
22**



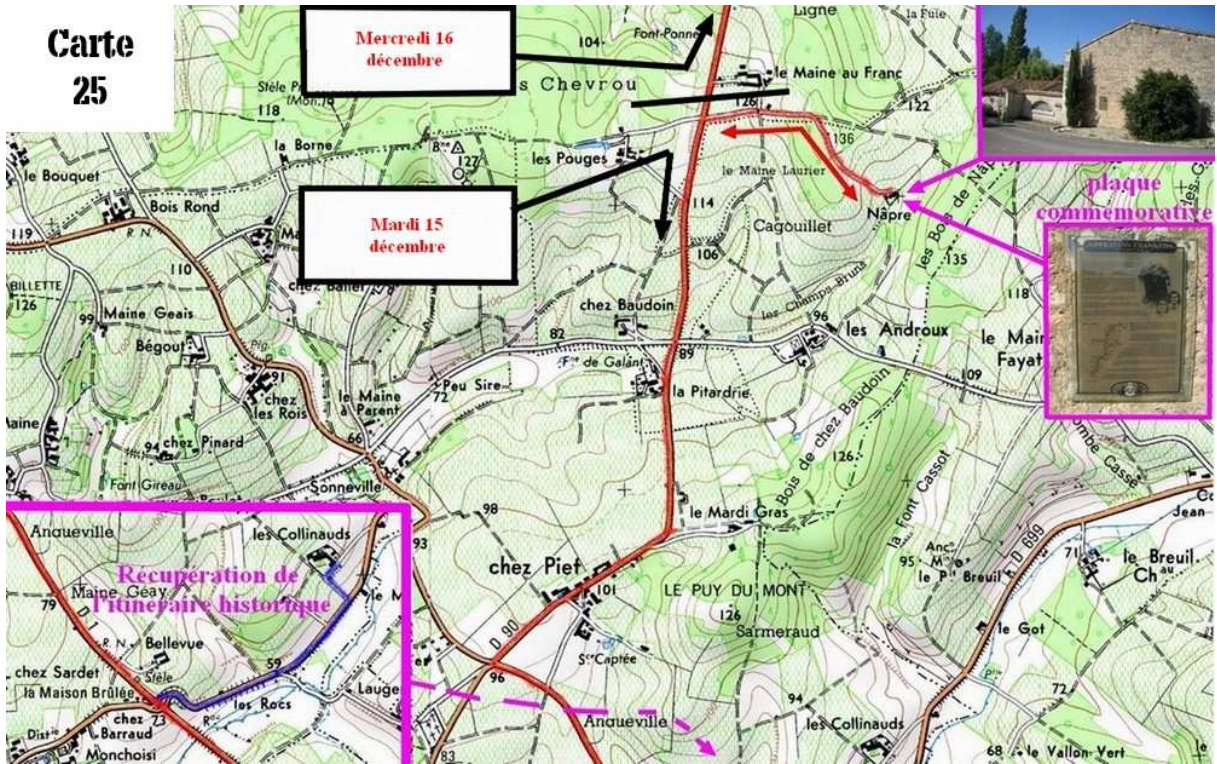
**Carte
23**



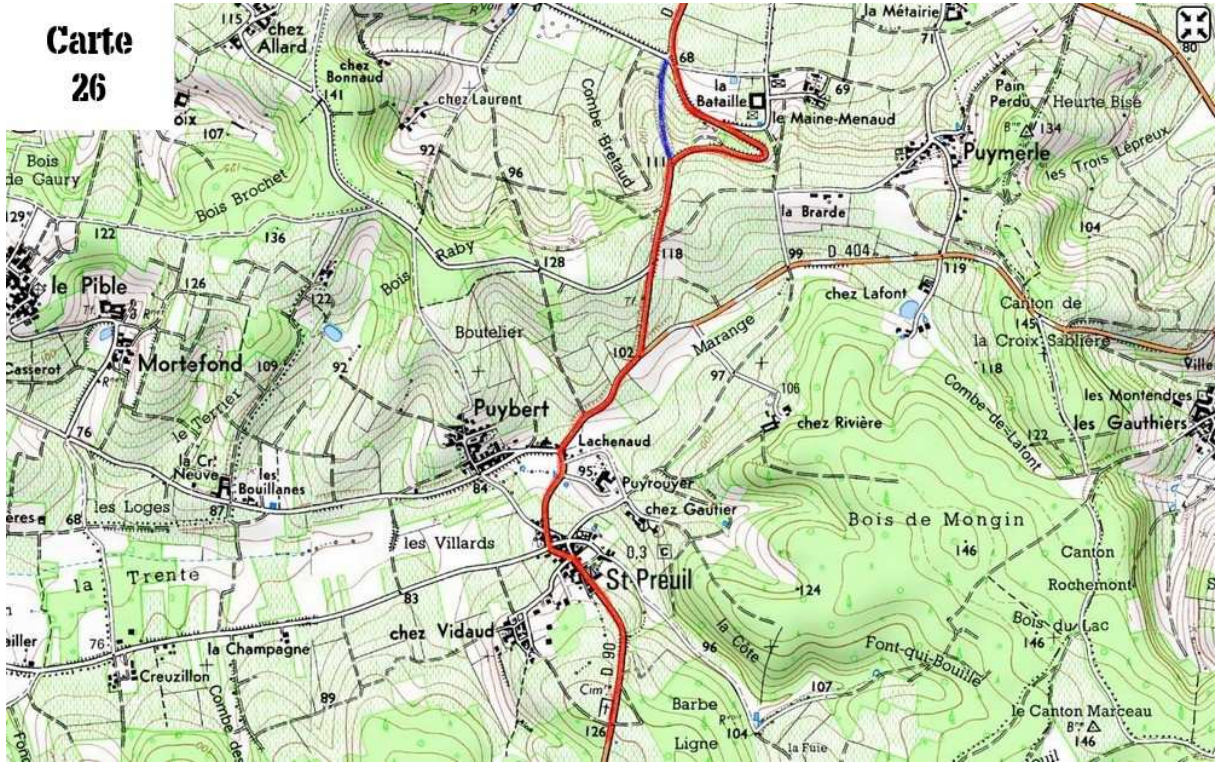
**Carte
24**



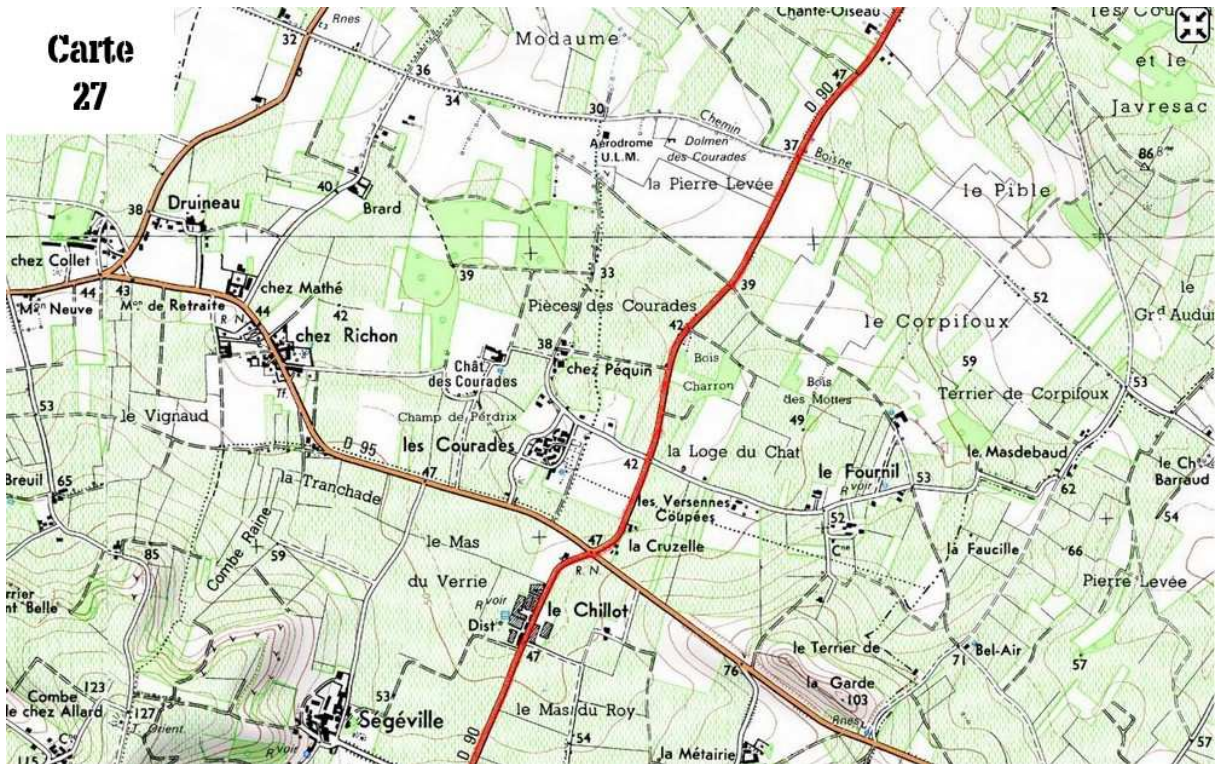
**Carte
25**

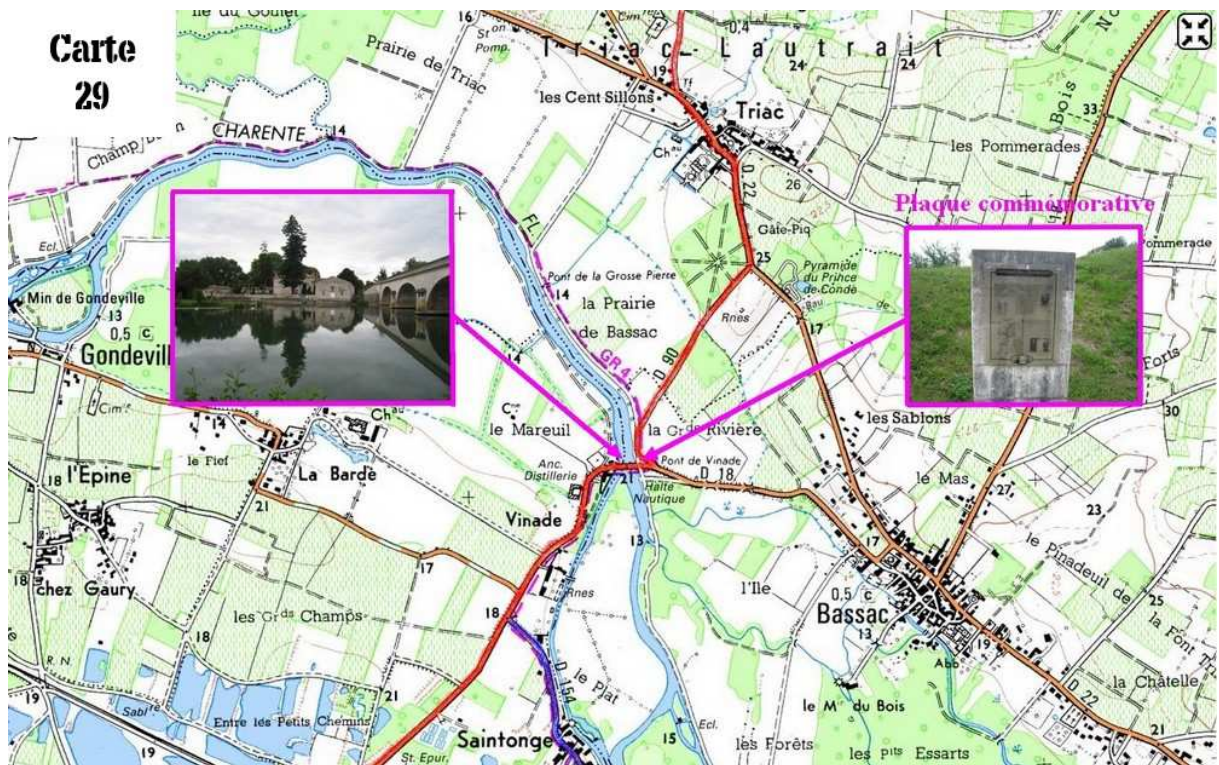
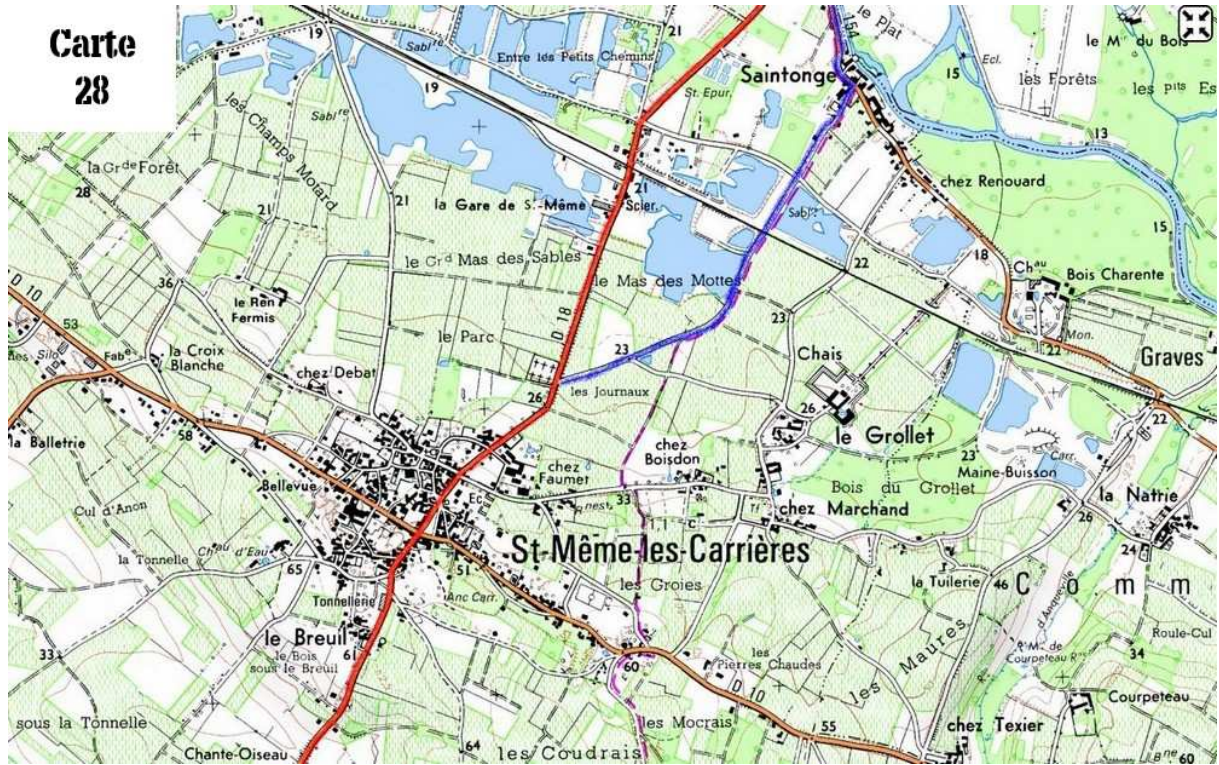


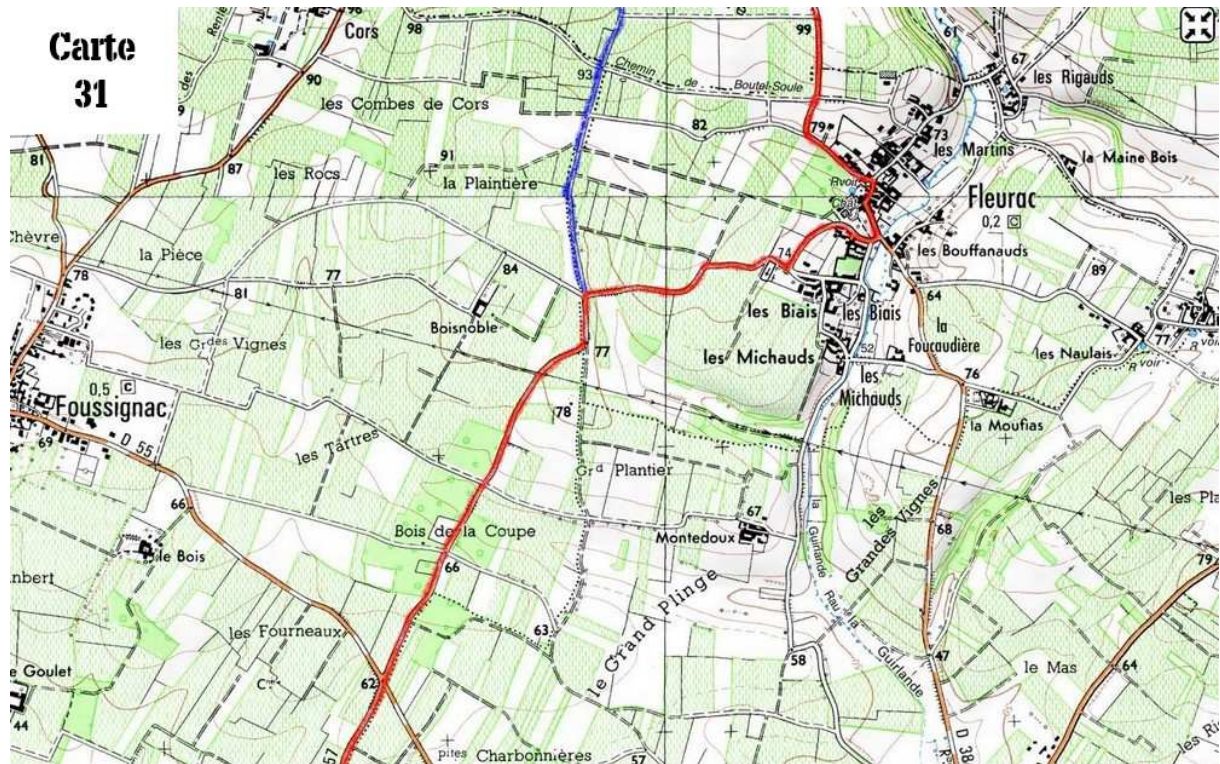
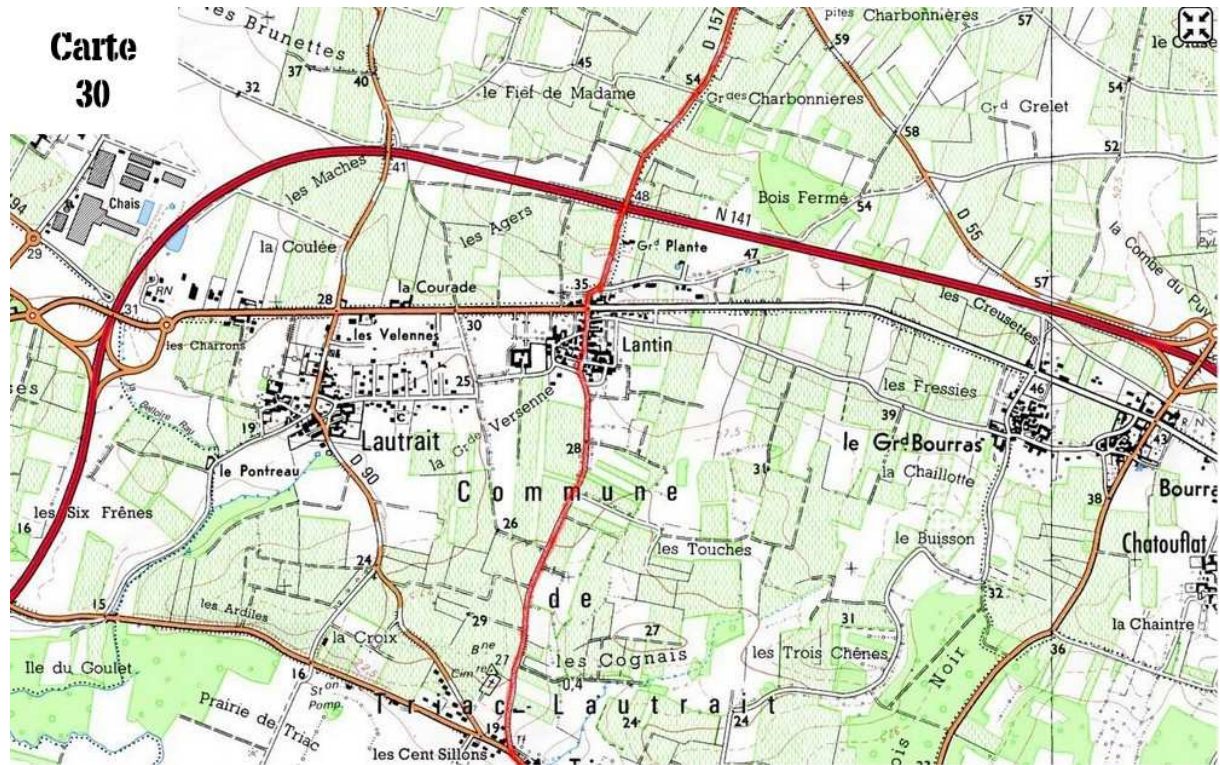
Carte
26



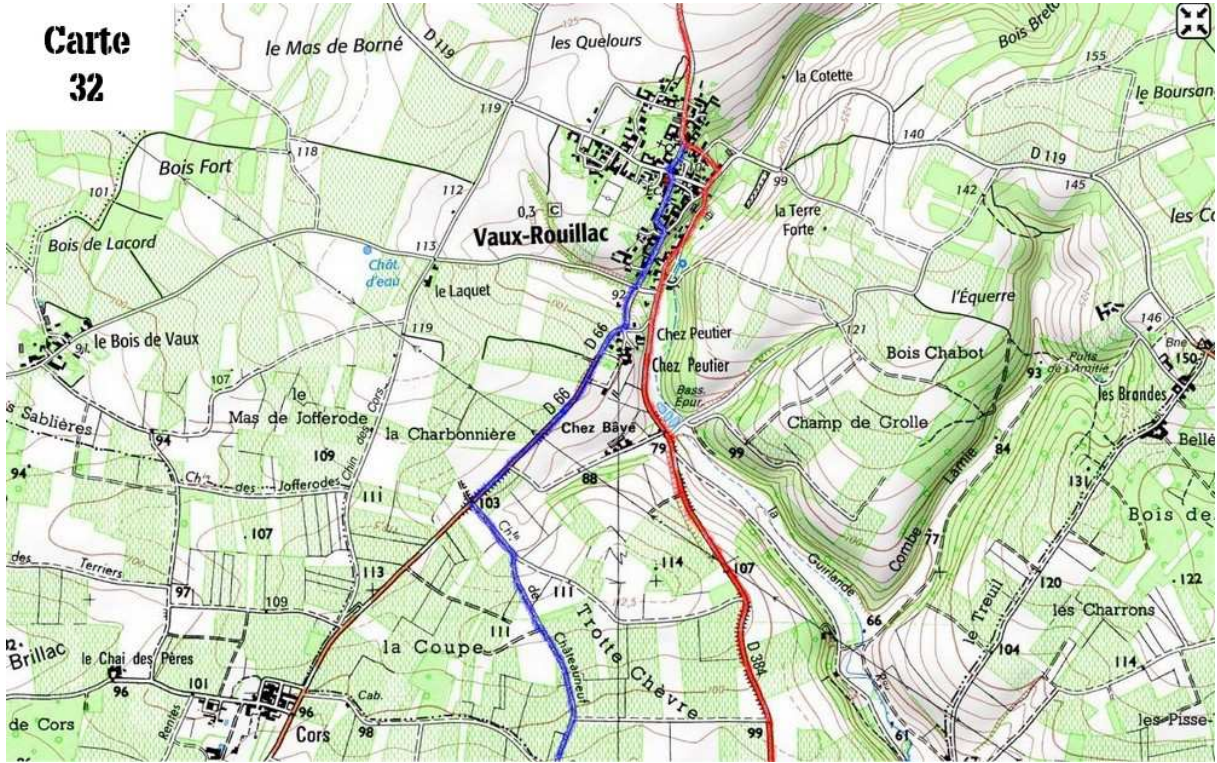
Carte
27



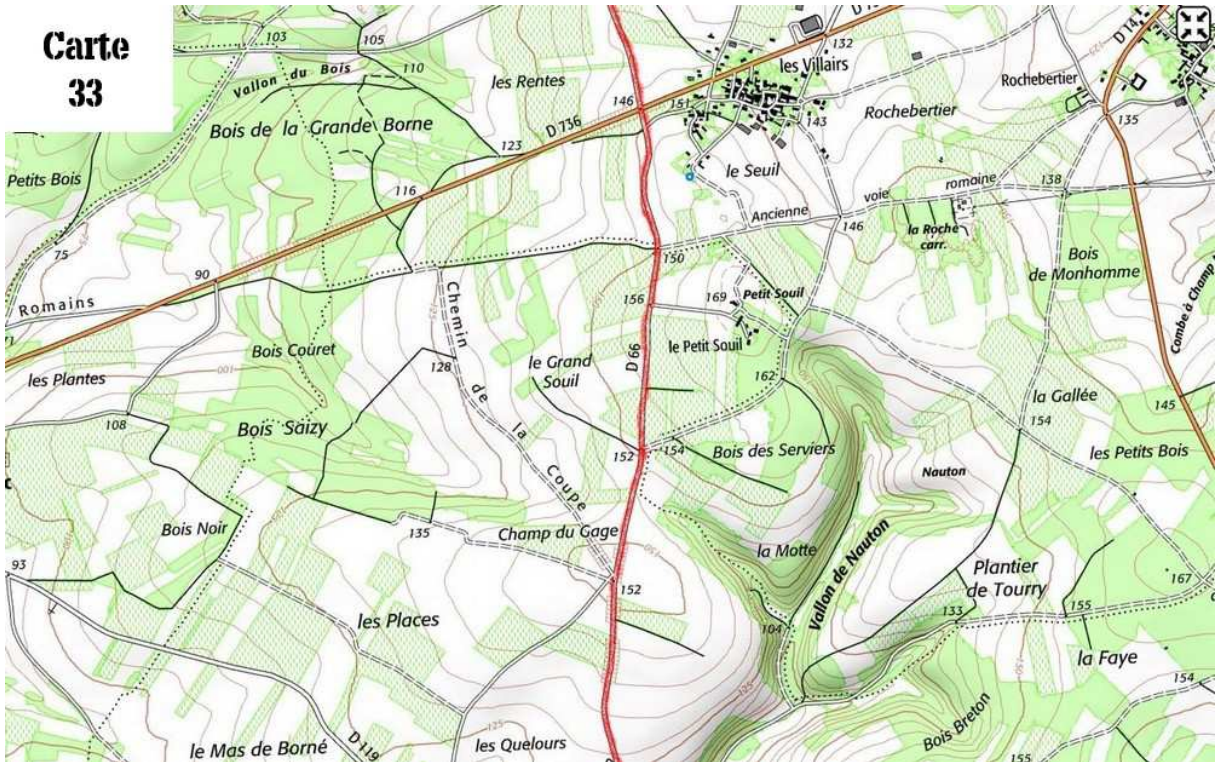


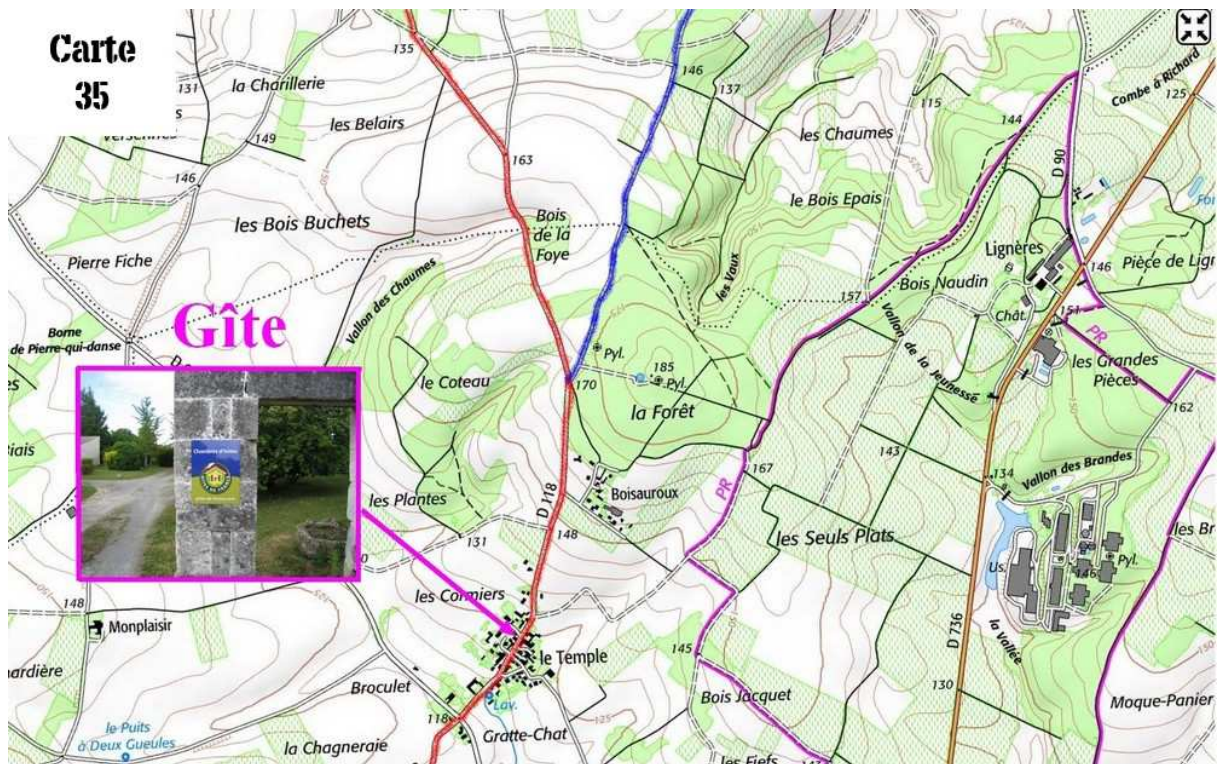
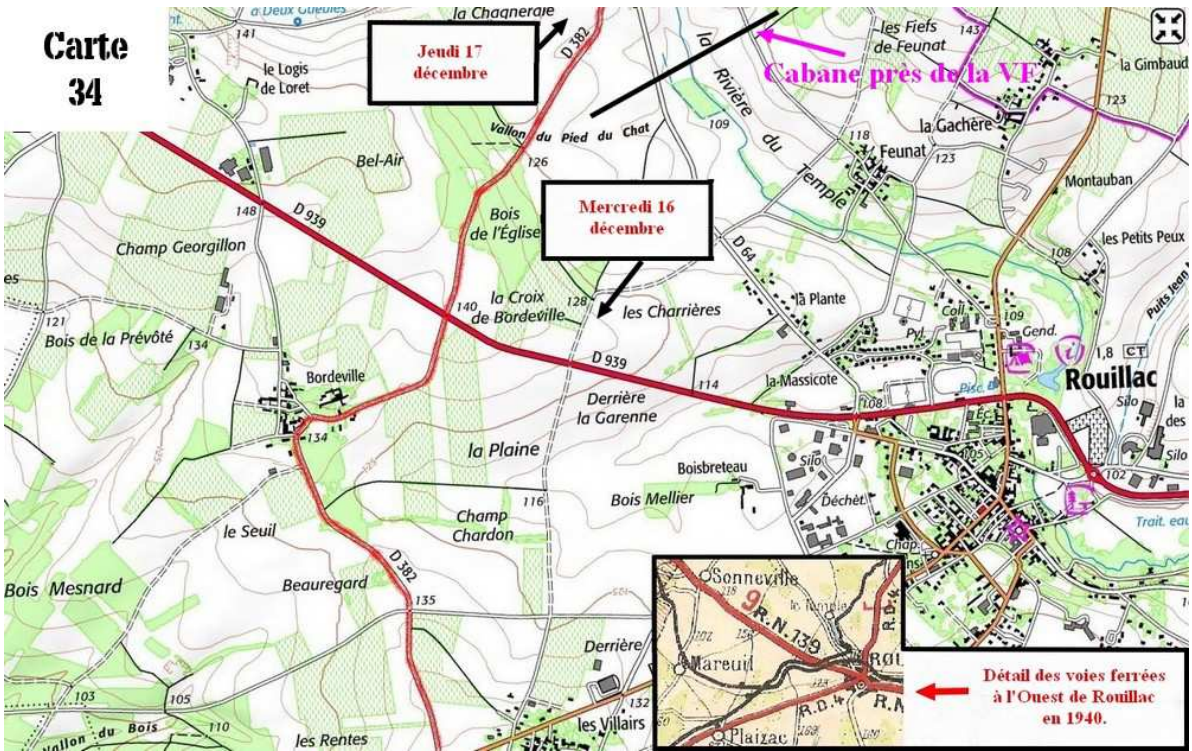


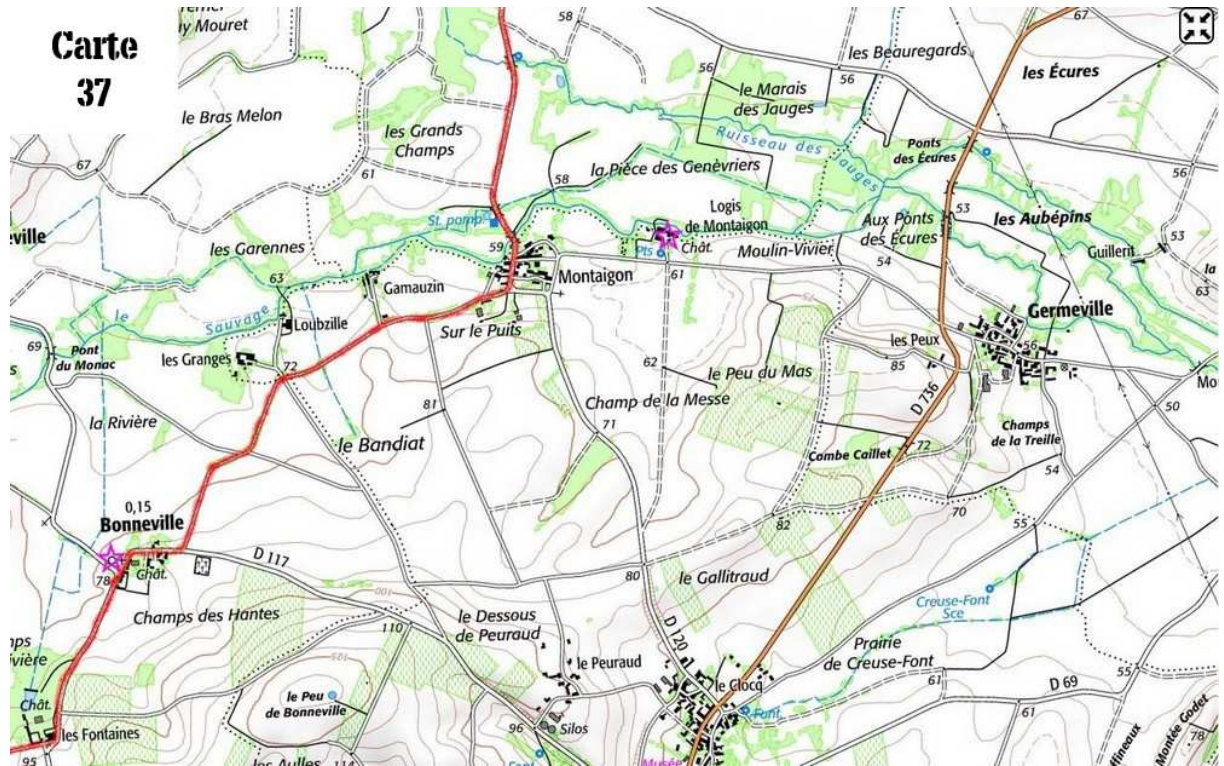
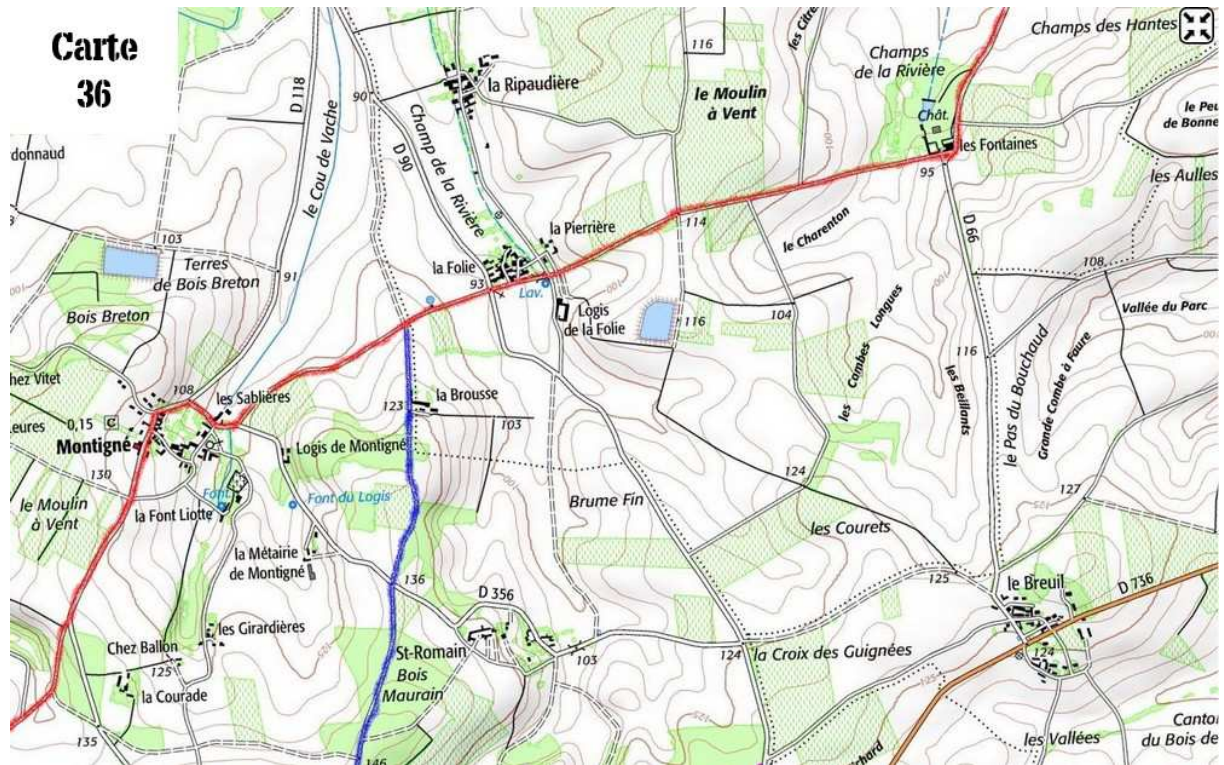
Carte 32

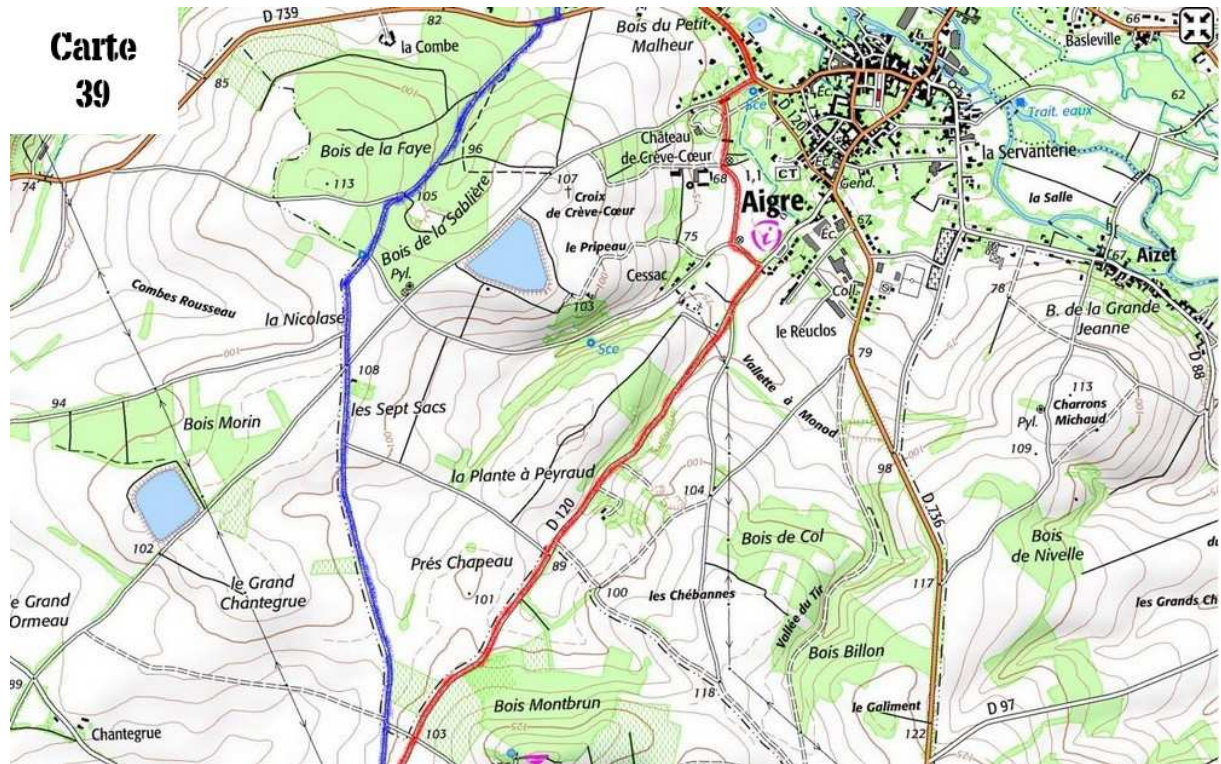
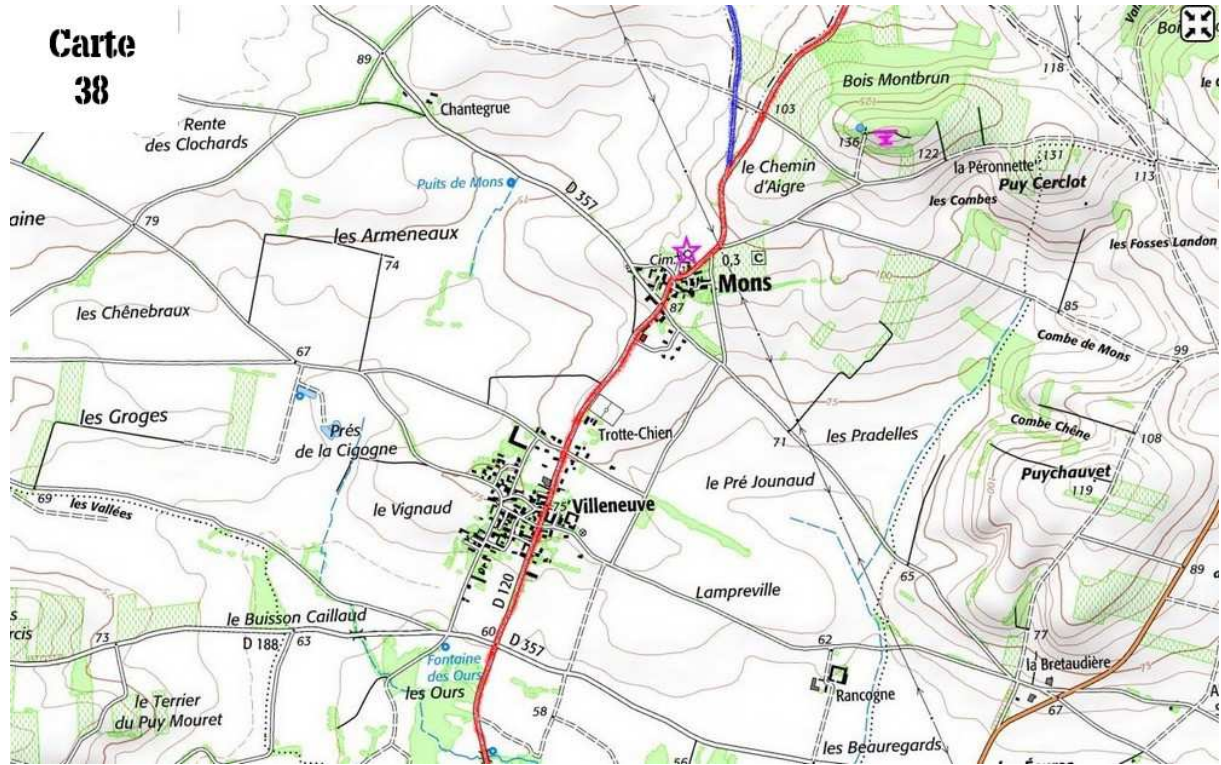


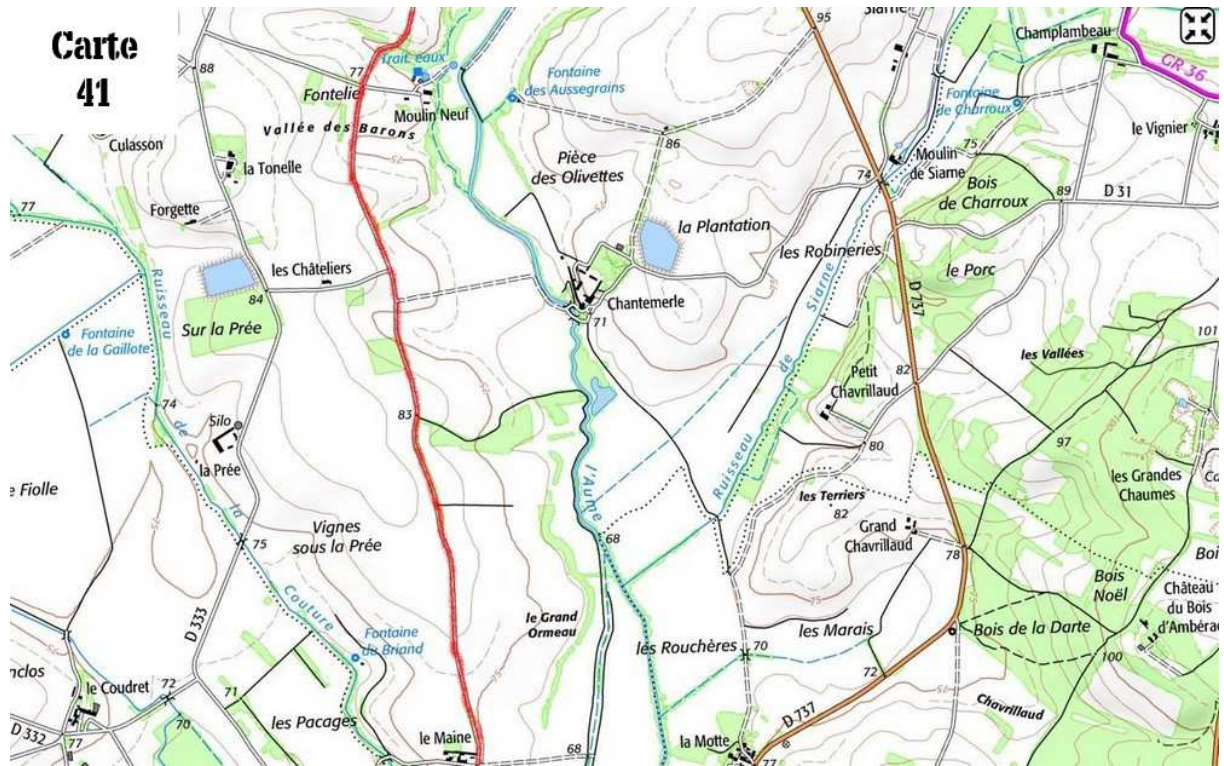
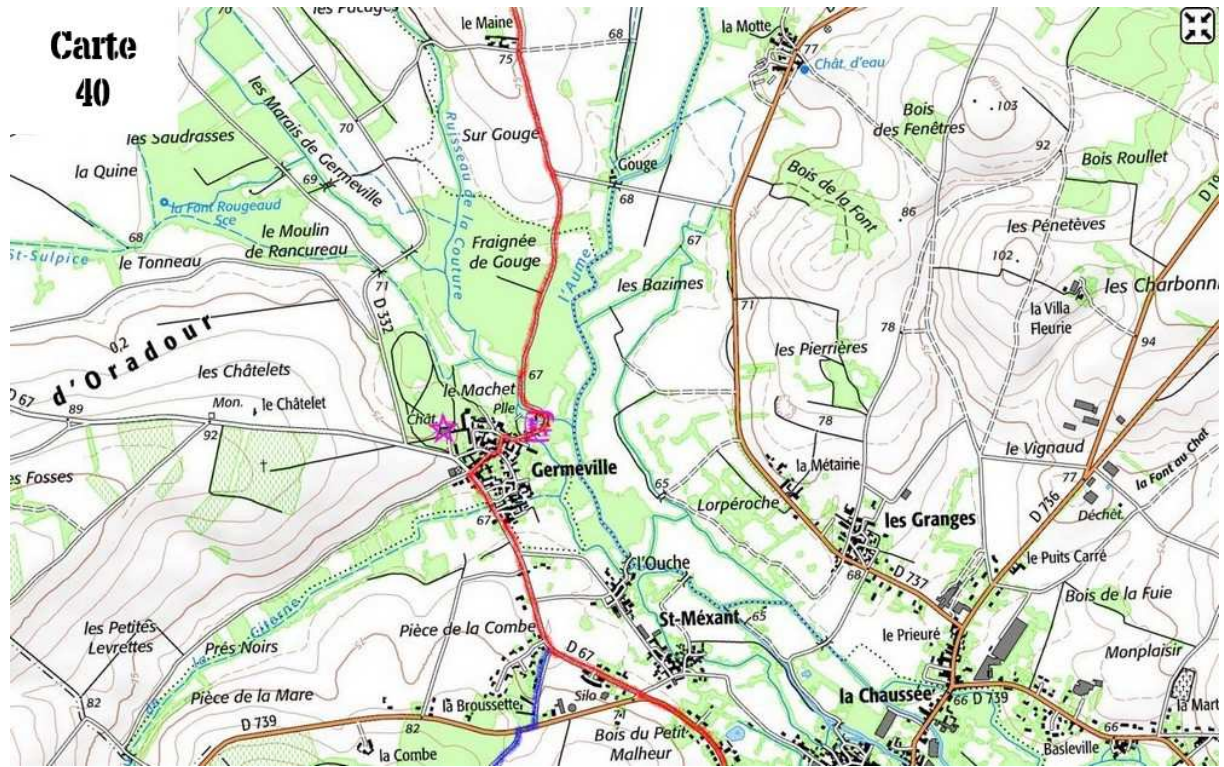
Carte 33

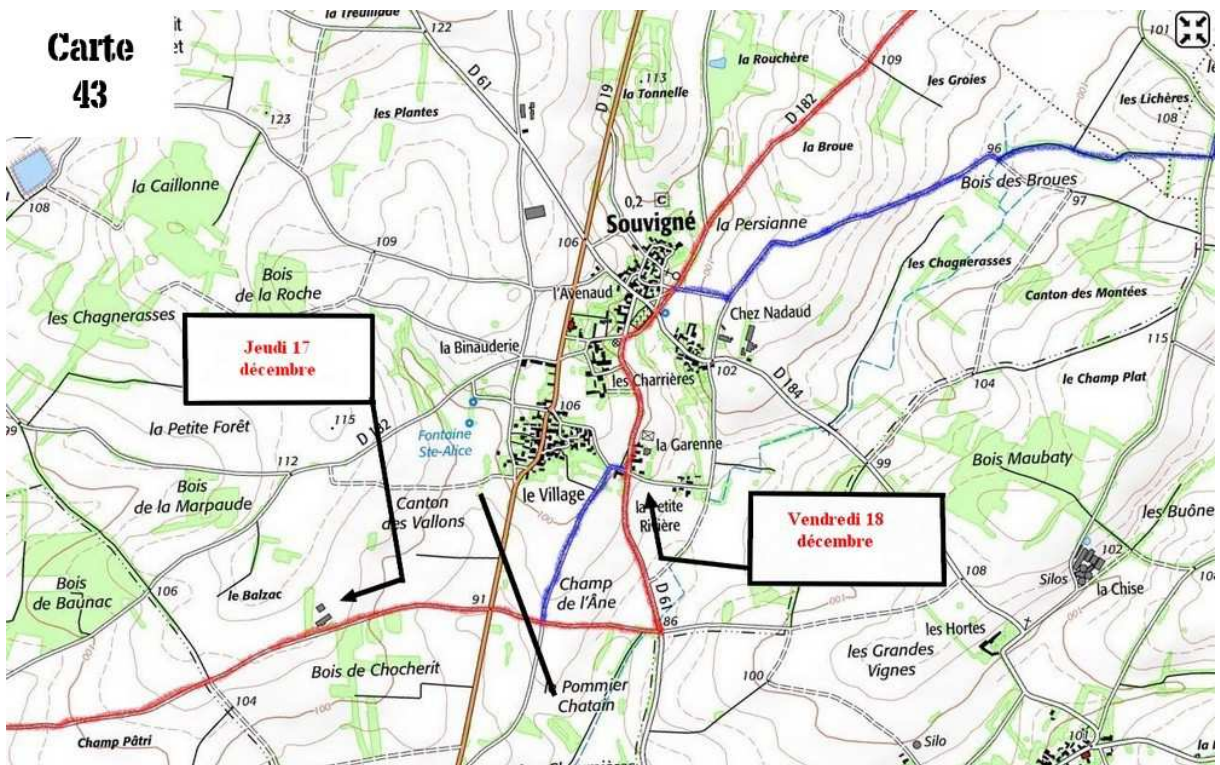
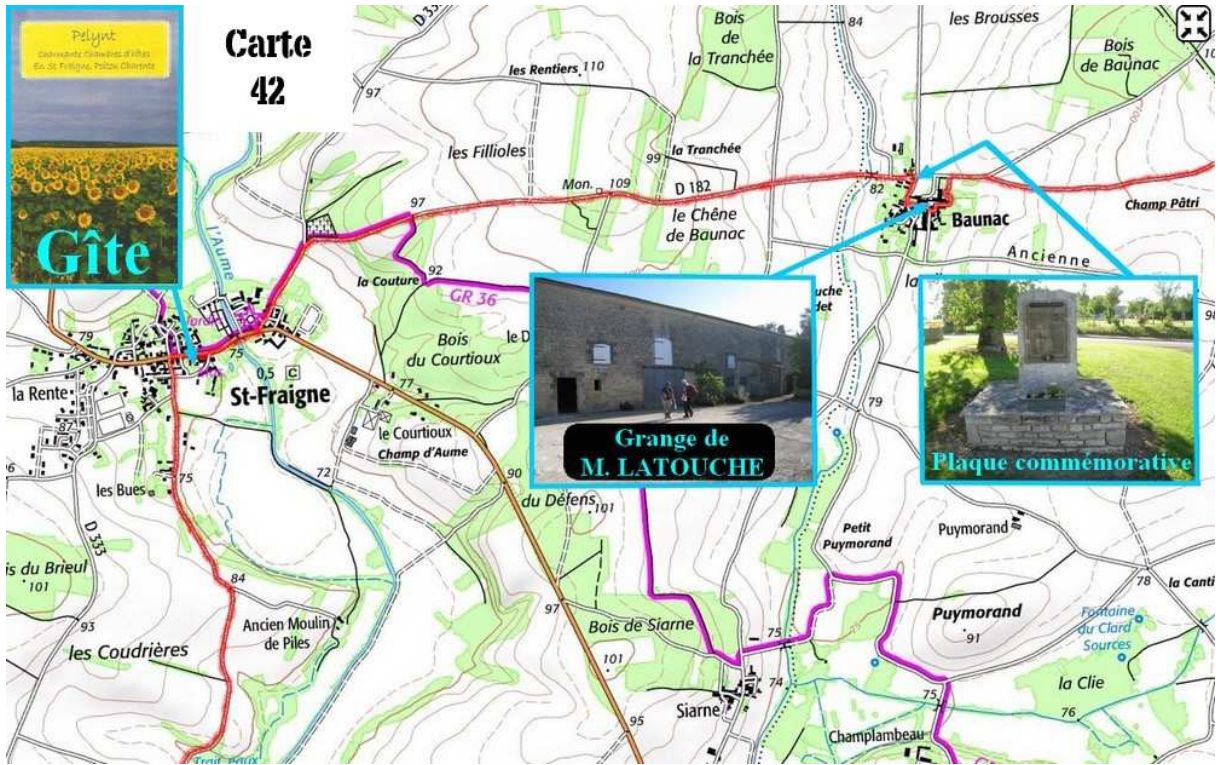


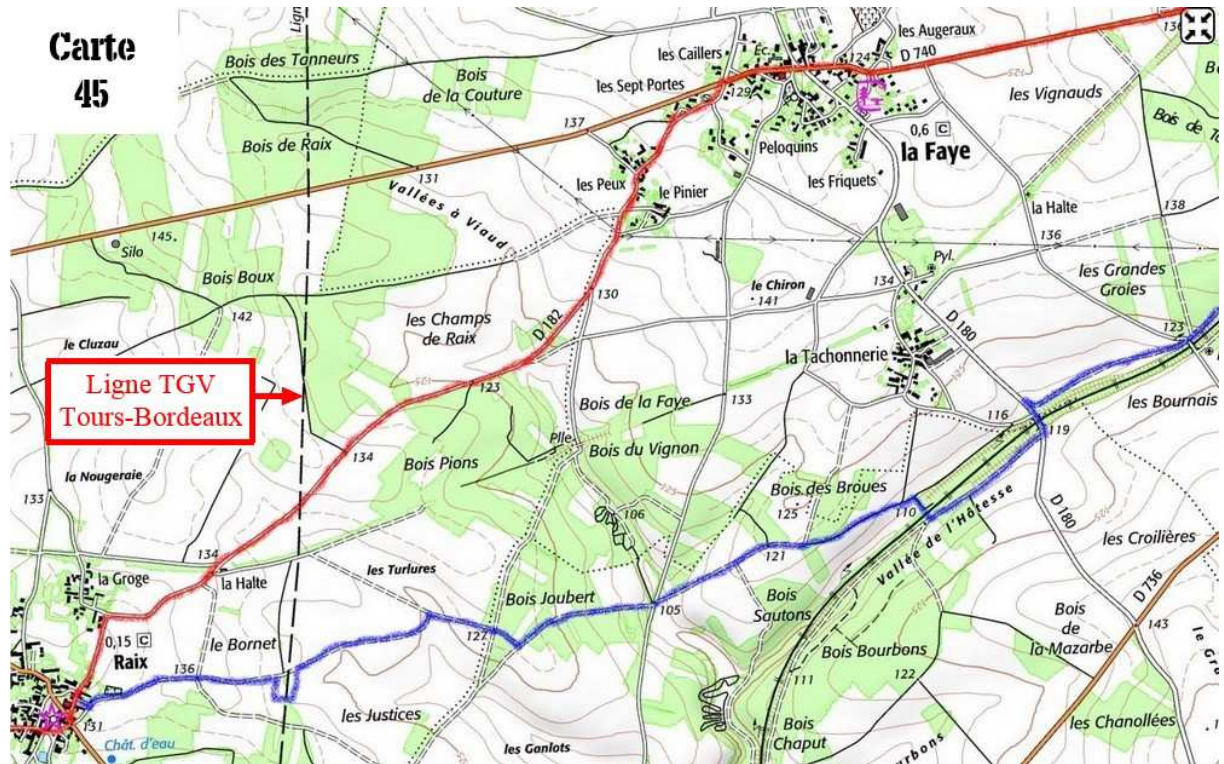


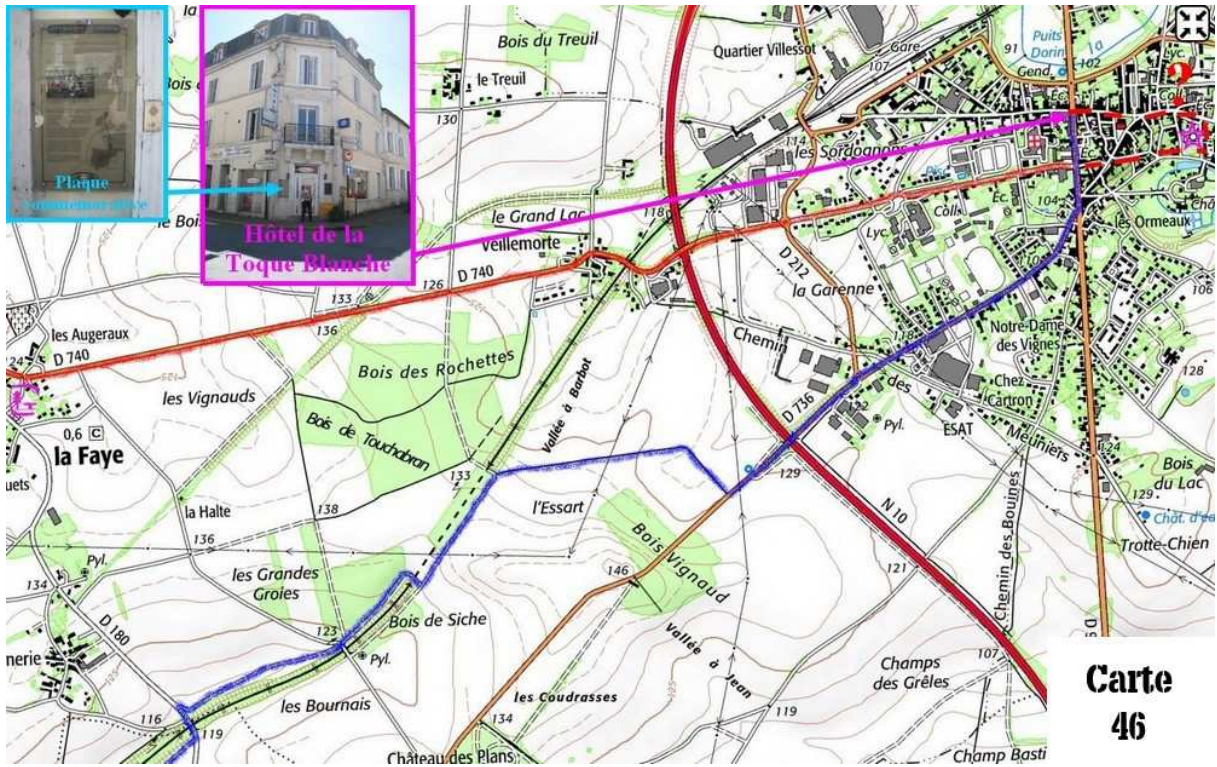














Insigne des Royal Marines